

QUÉBEC NE PEUT FAIRE MIEUX QU'UNE NULLE AVEC LES CAPS

◆ Décidément les Capitals de Washington ont le numéro des Nordiques. Hier encore au Colisée, ils ont renversé la vapeur pour soustraire un verdict nul de 4-4 aux Québécois qui ont perdu trois fois la saison dernière aux mains des Caps.

Pages 2 à 4 Len Dykstra a sonné l'offensive des Mets avec un circuit à la première manche.



7 1

LES METS SONT BIEN VIVANTS!

◆ Gary Carter s'est mêlé de la belle victoire des siens, hier soir, en produisant trois points à l'aide d'un double et d'un simple, pour mener les Mets de New York à un triomphe de 7-1. Les Bostoniens mènent la série mais les Mets ne sont pas prêts d'abandonner.

Pages 6 et 7

TOUS LES JOURS (sauf le samedi) dans LE SOLEIL



LE SOLEIL

Tassé *le bousier*

Pour vos REA

MERCREDI

22 OCTOBRE 1986

82 pages, 5 cahiers - 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

35¢

Tassé & Associés, Lrrière (418) 647-1050

PRIX DU QUÉBEC



Colette Boky



Jacques Brault

L'AVENIR DE L'ART ET DE LA LANGUE SUSCITE DES CRAINTES CHEZ LES LAURÉATS

◆ Les Prix du Québec 1986 ont été attribués hier soir dans une atmosphère teintée d'inquiétude. La cantatrice Colette Boky et le poète Jacques Brault ont exprimé leurs craintes respectivement pour l'avenir de l'art et pour la langue, un sujet sur lequel le cinéaste Michel Brault a lui aussi insisté. Les autres lauréats sont la peintre Betty Goodwin, le psychologue Adrien Pinard et le chimiste Stanley Mason. Colette Boky a demandé pour sa part au gouvernement provincial, représenté à cette cérémonie par Lise Bacon, vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles et par M. Claude Ryan, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, de fournir une "relative stabilité" aux artistes pour qu'ils puissent offrir à la société québécoise ce qu'elle est en droit d'attendre.

Page A-3

À PORT-CARTIER PRISON INUTILE DE \$68 MILLIONS

◆ OTTAWA (PC) — Il n'était pas nécessaire de construire un nouveau pénitencier à Port-Cartier.

par Marie TISON

C'est ce qu'a indiqué le vérificateur général Kenneth Dye dans son rapport déposé en Chambre hier.

"Il ne nous paraît pas évident que la décision de fermer l'établissement Laval et de remplacer l'unité d'isolement protecteur de cet établissement par un nouvel établissement d'isolement protecteur (à Port-Cartier) ait été prise avec égard pour l'économie", a déclaré le vérificateur général.

La structure de l'établissement Laval est encore solide, et des travaux de réfection de \$30 millions auraient suffi à le rendre conforme aux normes, a-t-il soutenu, invoquant des études indépendantes.

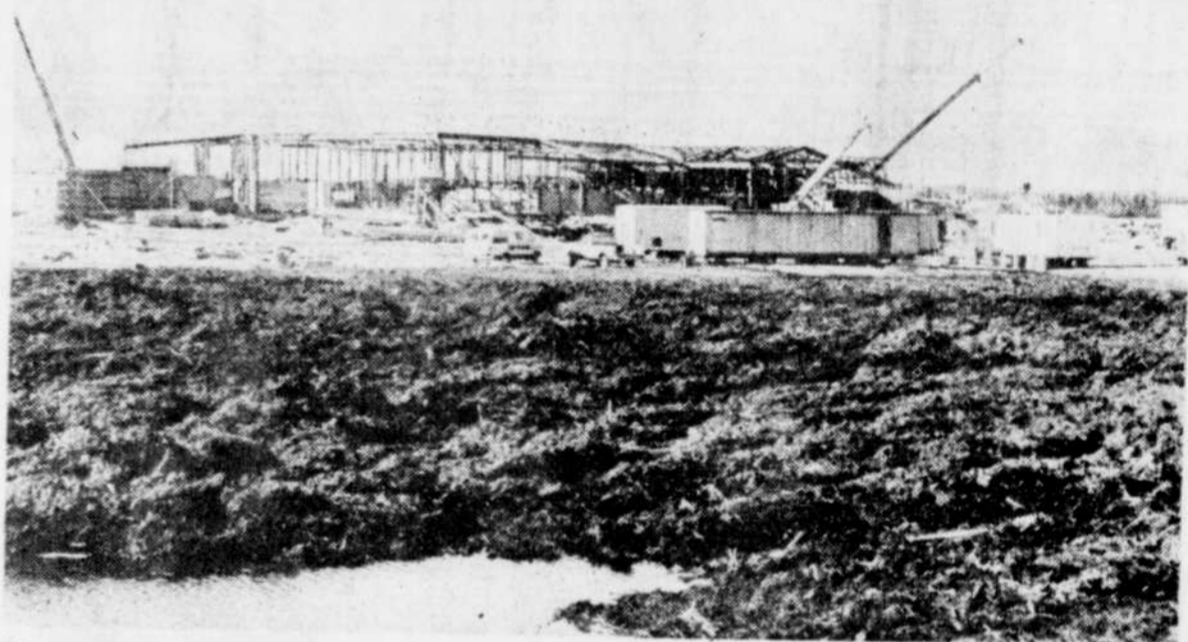
La construction d'un nouvel établissement d'isolement protecteur à Port-Cartier coûtera \$68 millions. Il devait initialement être construit à Drummondville au coût de \$52 millions.

Une deuxième solution évitant la dépense entraînée par la construction d'un nouveau pénitencier à Port-Cartier aurait été possible, a ajouté le vérificateur général.

Lire A-2, PRISON

AUTRES DÉTAILS AUX PAGES A-8 et A-9

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



Fin septembre, les travaux allaient bon train pour la construction du pénitencier de Port-Cartier.

VIEUX-PORT: GESTE COMPTABLE ÉTRANGE

NÉGOS: GOBEIL LANCE "SON" SPRINT FINAL



Page A-3 Paul Gobeil

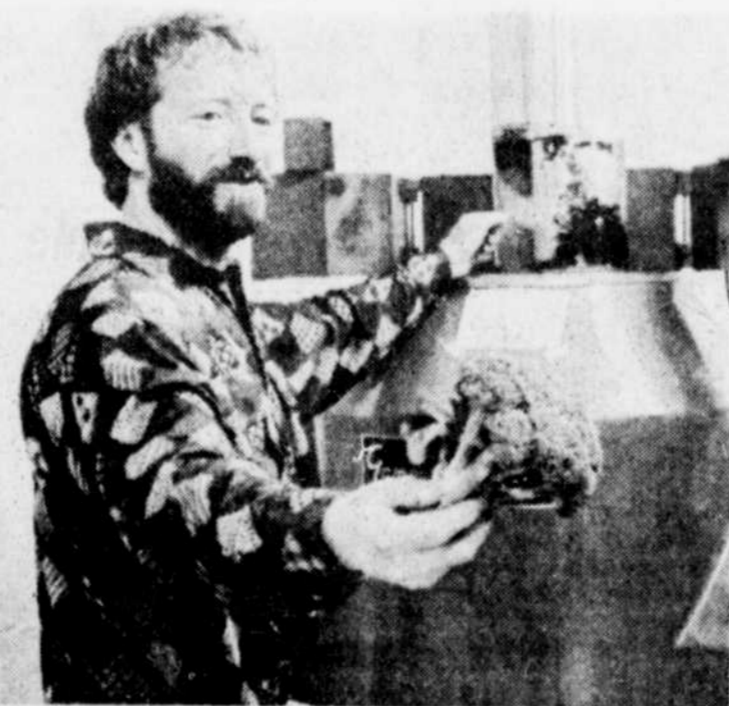
QUÉBEC REJETTE LES PROJETS DU VIEUX-PORT

◆ La ville de Québec a rejeté d'emblée les trois projets proposés par des entreprises privées qui voulaient construire à coups de millions un hôtel, des tours de logements et un centre d'achats, dans le Vieux-Port de Québec. Le maire de Québec et chef du Progrès civique, M. Jean Pelletier, a fait connaître pour la première fois, hier, la position de l'exécutif du conseil sur ces projets de plusieurs millions, lors d'un souper-bénéfice pour son parti. Notre journaliste Marcel Collard apporte les détails.

Page B-1

CONSOMMATION

L'IRRADIATION ALIMENTAIRE DE PLUS EN PLUS RÉPANDUE



À l'université Laval, une équipe du département des sciences et technologie des aliments cherche les dosages appropriés pour irradier les fruits et légumes. L'aliment passe dans une chambre blindée où l'on bombarde les molécules aux rayons gamma.

◆ L'irradiation alimentaire devrait connaître une plus grande utilisation au cours des prochaines années. Santé et Bien-être social Canada prépare présentement un projet de loi pour modifier la loi sur les aliments et drogues afin que l'irradiation ne soit plus définie comme un additif alimentaire mais bien comme un procédé, au même titre que la mise en conserve ou la congélation. La nourriture irradiée à des doses n'excédant pas 100 kilorads est sans danger pour la santé humaine. Certains défenseurs de l'irradiation alimentaire font valoir que le procédé est plus économique que la pasteurisation ou la congélation.

Pages C-1 et C-3

SOMMAIRE

Annonces classées	E-4 à E-9
Arts	A-1 à A-3
Bridge	E-8
Consommation	C-1 à C-10
Crayons de soleil S-10 et S-11	E-10 et E-11
Décès	E-10 et E-11
Dossiers	B-5
Economie	D-1 à D-5
Editorial	B-4
Horoscope	E-8
La région	B-1 à B-3
Le monde	D-7 à D-14
Mot mystère	E-9
Mots croisés	E-9
Où aller à Québec	E-2
Patron	E-9
Television	E-3
Votre page	B-4

MÉTÉO



Nuageux aujourd'hui avec un maximum de 6 à 8. Demain: pluvieux. Détails, page E-4

La nouvelle navette aérienne Toronto-Québec

Le milieu touristique espère davantage

• L'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine, de même que l'Association des hôteliers de Québec, considèrent que l'établissement d'une navette aérienne bihebdomadaire entre Québec et Toronto, à l'intention des skieurs, ne constitue qu'un premier pas dans la liaison directe qui doit à tout prix exister entre la Vieille Capitale et les grandes villes nord-américaines.

par **Lise LACHANCE**

Selon les présidents de ces deux organismes, MM. Jacques Du Sault et Michel Couture, l'initiative du Mont Sainte-Anne est très heureuse

car Toronto constitue un bassin naturel de touristes pour Québec. Tant durant l'été que durant l'hiver.

Tous deux espèrent que cette nouvelle ligne, dont LE SOLEIL a annoncé la création, hier, prouvera la rentabilité de vols directs et incitera, du même coup, d'autres transporteurs à en faire autant, cette fois avec New York et Boston.

Des "mois cauchemars"

"L'hiver est très dur à traverser pour l'industrie hôtelière de Québec, qui connaît un taux d'occupation d'environ 35 pour 100 seulement. Décembre, janvier, février et mars sont des "mois cauchemars", traversés chacun par de très brèves périodes d'achalandage, à savoir

Noël, le Jour de l'an, le carnaval et la semaine de relâche des écoles", affirme le président de l'Office, M. Du Sault.

"Notre potentiel est sous-utilisé, alors que nous avons des infrastructures extraordinaires", ajoute-t-il.

Le porte-parole de l'industrie du tourisme ne pense pas seulement à la qualité de notre réseau d'accueil et de nos ressources en sports d'hiver, mais aussi au fait que les centres de ski se trouvent à proximité d'une ville éminemment agréable, Québec. "Nous avons un produit extraordinaire à offrir", affirme-t-il avec conviction.

M. Du Sault invoque une autre raison qui le réjouit dans l'établissement de ces 15 semaines de vols directs Toronto-Québec: "L'amélioration du profil des skieurs" venant chez nous.

À son avis, les skieurs qui optent pour l'avion sont des adultes jouissant de certains revenus, c'est-à-dire le type de clientèle dont Québec a besoin comme apport socio-économique.

Il dit à ce sujet: "Il ne faut pas compter sur les jeunes qui viennent à plusieurs dans une voiture et logent dans des chambres bourrées. Nous avons eu notre part de désastres avec eux, ces dernières années. Qu'on songe aux dommages de \$20,000 causés au Holiday Inn du centre-ville il y a deux ans. Même le Château Frontenac n'a pas été

qu'elle drainera au Mont Sainte-Anne une clientèle nécessaire.

"Tant que le Mont Sainte-Anne ne sera pas arrivé à un point de saturation, soit pas avant quatre ou cinq ans, il serait ridicule et illogique d'envisager la création d'un nouveau centre international de ski à Petite-Rivière-Saint-François", assure-t-il.

Or, précise M. Couture, qui agit également comme directeur général adjoint et directeur du marketing au Loews Le Concorde, l'augmentation de la clientèle du Mont Sainte-Anne passe par un lien direct non seulement avec Toronto, mais aussi avec New York et Boston.

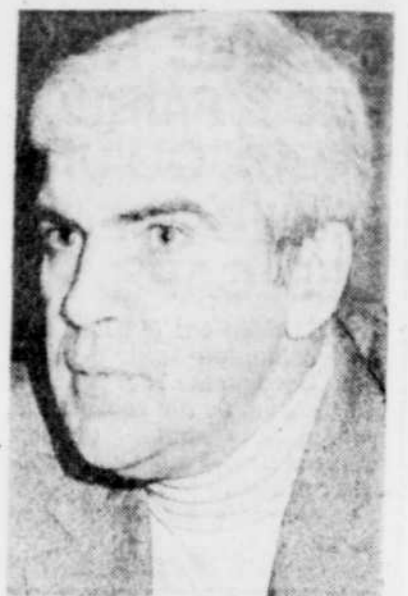
Selon MM. Couture et Du Sault, l'absence de tels vols est responsable du fait "qu'on ne gratte que le dessus d'un immense potentiel", tant en ce qui concerne les touristes en général que les skieurs.

M. Du Sault donne l'exemple de Genève, en Suisse, où 6,000 skieurs transitent chaque jour à l'aller ou au retour des pentes de ski. Point de chute de nombreux centres de ski, Québec pourrait jouer un rôle identique, croit-il.

Lunes de miel

Pour les deux porte-parole de l'industrie touristique de la Vieille Capitale, le ski ne constitue qu'un des segments d'un vaste marché qui ne demande qu'à être exploité.

Avec des liaisons aériennes directes, concluent-ils, il serait possible de "sophistiquer" davantage ce marché et de découpler, ainsi, les re-



Le président de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, M. Jacques Du Sault, se réjouit de la nouvelle liaison aérienne Toronto-Québec annoncée par le Mont Sainte-Anne. Mais il ne s'agit là, précise-t-il, que d'un premier pas.

tombees économiques sur toute la région. A titre d'exemple, ils mentionnent tout le domaine des lunes de miel. Québec n'est-il pas perçu, par les touristes, comme une ville romantique exhalant des parfums de vieille France au coeur du continent nord-américain? ●

PRISON (suite de la première page)

Il existe un important surplus de cellules dans les établissements à sécurité maximale dans l'est du pays, et le gouvernement aurait pu transformer ces cellules existantes en une unité distincte d'isolement protecteur plutôt que de construire un nouvel établissement, ce qui aurait été plus économique, a-t-il soutenu.

Il aurait même été plus économique de \$11 millions de faire de Drummond I un établissement d'isolement protecteur et de construire un nouvel établissement à sécurité moyenne, a-t-il ajouté.

Selon les prévisions les plus récentes, il y aura dès le début des années 1990 une pénurie au niveau du nombre de cellules à sécurité moyenne au pays.

Transfert

La décision de transférer le pénitencier d'isolement protecteur de Drummondville (Drummond 2) à Port-Cartier entraînera des débours supplémentaires de \$3 millions annuellement en frais d'opération et des dépenses en capitaux supplémentaires de \$27 millions, indique le rapport du Vérificateur général.

"Un examen des dossiers pertinents révèle que la construction d'un établissement à Port-Cartier reposait sur des considérations non reliées aux programmes, soit offrir des avantages économiques à une région défavorisée", a affirmé M. Dye.

Port-Cartier est située dans la circonscription du premier ministre Brian Mulroney.

Le Vérificateur général estime que le Conseil du Trésor n'a pas été suffisamment informé pour prendre une décision éclairée au sujet de l'établissement de Port-Cartier.

Il aurait certainement dû être informé de la capacité excédentaire des établissements à sécurité maximale au Québec, a-t-il ajouté.

Le Vérificateur général ne s'est pas borné à étudier le cas du pénitencier de Port-Cartier.

Il s'est également penché sur Drummond I, l'établissement de l'Atlantique à Renous, au Nouveau-Brunswick, et le Centre de développement correctionnel de Laval.

Drummond I devait être un éta-

blissement à sécurité maximale, mais suite à la décision de conserver tel quel l'établissement à sécurité maximale Archambault, le tir a été modifié et il a été décidé, en septembre 1983, de faire de Drummond I un établissement à sécurité moyenne.

Sa construction s'est cependant poursuivie sans modification malgré le changement de vocation, empêchant des économies de \$8 millions, estime le Vérificateur.

Renous

La construction au début des années 80 de l'établissement de l'Atlantique, un autre établissement à sécurité maximale, n'aurait pas non plus été nécessaire en raison de la conservation du pénitencier de Kingston. La construction, plutôt, d'un pénitencier à sécurité moyenne aurait permis d'économiser au moins \$8 millions, a soutenu M. Dye.

La décision de ne pas construire une unité spéciale de détention prévue à l'établissement de l'Atlantique a entraîné la perte de \$10 millions, a-t-il ajouté.

Pour couronner le tout, il a été décidé de poser un revêtement de briques sur les murs, question de donner du travail aux fabricants de briques du Nouveau-Brunswick.

Le Vérificateur général s'est brièvement attardé sur le Centre de développement correctionnel de Laval, un établissement construit en 1967, alternativement ouvert et fermé, modifié, renoué, retransformation, puis fermé définitivement en décembre 1984.

Environ \$10 millions ont été affectés en tout à cet établissement. En outre, une somme supplémentaire de \$13 millions a récemment été consacrée à la construction d'un établissement semblable dans les environs pour le remplacer, a indiqué le Vérificateur général.

Selon M. Dye, la situation présente au Service correctionnel pourrait avoir une "incidence néfaste sur l'atteinte de l'objectif du Service correctionnel, soit la préparation des détenus à leur réinsertion sociale en tant que citoyens utiles et respectueux de la loi". ●

Trudeau songe à aller défendre sa vision du pays au congrès libéral

• MONTREAL (PC) - L'ancien premier ministre Pierre Trudeau n'écarte pas la possibilité de défendre sa vision du Canada au congrès du Parti libéral, qui aura lieu à la fin novembre à Ottawa.

par **Maurice GIRARD**

Hostile à toute reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec, l'ancien premier ministre du Canada ne priserait pas la nouvelle position constitutionnelle du parti, qui veut reconnaître le caractère distinct du Québec dans le préambule de la Constitution et lui accorder un droit de veto dans le domaine culturel.

Un affrontement sur le plancher du congrès entre l'ancien et le nouveau chef n'est donc pas écarté, puisque M. John Turner a promis qu'il se battra "jusqu'au bout" pour l'adoption de la proposition, parrainée par son bras droit au Québec, M. Raymond Gagneau (Laval-des-Rapides).

"Je ne sais pas si j'y vais. Alors je ne peux pas dire si je vais intervenir", a répondu, hier, M. Trudeau, qui a par ailleurs employé le juron très québécois de "crisse" pour parler de l'ancien premier ministre du Québec, René Lévesque.

M. Trudeau a formulé ces commentaires dans des interviews imprévisibles lors du lancement mont-réalis du livre *The Rainmaker*, de son ancien organisateur électoral Keith Davey, qui lui a permis de se faire élire à quelques reprises.

Ainsi, l'ex-premier ministre n'a pas non plus voulu se prononcer sur le fond de la proposition constitutionnelle du parti qu'il a dirigé pendant 16 ans, parce que, dit-il, "il paraît qu'elle évolue".

La déclaration de M. Trudeau est importante, parce qu'elle confirme son malaise devant l'initiative du caucus des députés du Québec.

C'est d'ailleurs son ancien ministre Serge Joyal qui devra, en sa qualité de président de la commission politique, trouver un compromis qui sera soumis dans deux semaines au conseil général de l'aile québécoise du PLC, à sa réunion de Québec.

Par ailleurs, M. Trudeau a répondu sur le même ton à l'ancien premier ministre René Lévesque, qui l'écorte passablement dans ses mémoires *Attendez que je me rappelle*.

Interrogé par des journalistes de CJMS et de CKAC, qui lui demandaient s'il avait lu les mémoires de l'ancien premier ministre du Québec, M. Trudeau a d'abord commencé à reprendre qu'il le ferait éventuellement, mais que ce n'était pas une priorité.

"Ce n'est pas la Bible", mentionne M. Trudeau.

"Vous dites ça parce que c'est René Lévesque?", lui demande-t-on du tac au tac.

Pierre Trudeau fait une moue amusée et répond: "Je songe à un mauvais jeu de mots", commence-t-il avant d'ajouter, avec un sourire dans la voix: "Lévesque, c'est un crisse mais ce n'est pas le Christ". ●

LA QUOTIDIENNE
(Tirage du 21 oct.)

4-8-8
3-4-9-7

LE 31 POUR HOMME



■ importé de Finlande

le manteau-trench poids-plume

C'est la version hiver du manteau-trench, confectionné avec des matériaux ultra-légers, ultra-chauds, l'extérieur en toile de coton et nylon, l'intérieur doublure doublée en polyester et polypropylène qui fournit une isolation parfaite contre le froid tout en demeurant très souple. modèle bien épaulé, forme raglan, bavolet avant et arrière, double boutonnage, poches à découpes surpiquées, gris charbon, bleu, bronze, 36 à 44, 395.00



■ exclusif au 31

notre pull maille gaufrée 39.95

tricot poids-lourd, pure laine vierge, texture en relief... exclusif au 31, le pull encolure ronde, épaules marteau, forme plus ample avec large bord-côte à la taille, graphite, émeraude, topaze, jade, améthyste, pourpre, rubis, saphir, p.m.g.t.g. rég. 55.00 également au même prix spécial le modèle cardigan.



■ à porter avec notre pull gaufré

tuque et foulard coordonnés

Ils sont confectionnés dans la même laine avec le même motif, la même texture que notre pull en maille gaufrée. Ils se complètent parfaitement et sont offerts dans la même gamme de couleurs. Ils sont à prix spéciaux: la tuque à large bord côtelé 7.99 rég. 12.00, le long foulard 19.99 rég. 25.00

la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

nos trois magasins sont ouverts du lundi au mercredi de 9 h 30 à 17 h 30 le jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h et le samedi de 9 h 30 à 17 h

En espérant une entente d'ici la fin de l'année Gobeil lance le sprint des négociations

◆ En réitérant solennellement, à l'Assemblée nationale, les ouvertures faites aux centrales syndicales depuis quelques semaines, le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, a officiellement lancé, hier, le sprint final des négociations dans le secteur public.

par Michel DAVID

Dans une déclaration ministérielle imprévue, M. Gobeil a indiqué qu'il avait demandé aux négociateurs patronaux "d'intensifier la cadence des négociations" au cours des prochaines semaines, afin d'en arriver à une entente

d'ici la fin de l'année.

M. Gobeil a répété que le gouvernement pourrait renoncer à "une grande partie" des \$100 millions qu'il espérait récupérer sur le normatif "dans la mesure où les parties syndicales accepteraient de participer à l'élaboration de compromis de façon plus importante qu'elles ne l'ont faites jusqu'à maintenant".

"Si une entente intervenait pendant l'année 1986 dans le cadre de la politique de rémunération gouvernementale et que les autres aspects des conventions collectives étaient également réglés, le gouvernement pourrait alors ac-

cepter une demande syndicale raisonnable pour 1987 et probablement pour 1988, même si la loi 37 ne l'y oblige pas", a ajouté M. Gobeil.

Invoquant l'éternel "contexte budgétaire difficile" et la nécessité de "maintenir l'équilibre entre les secteurs public et privé", le président du Conseil du trésor demeure toujours aussi inflexible sur son offre de 3,5 pour 100 pour la première année des conventions.

"Cette augmentation de 3,5 pour 100 se situe encore à l'intérieur des tendances observées pour 1986, soutient-il. De plus, il faut se rappeler qu'on doit ajouter

à cette augmentation le coût des avancements d'échelon équivalant à 1,2 pour 100. Le coût total de l'augmentation de la rémunération des employés de l'État, au cours de la première année de la convention collective, sera donc de 4,7 pour 100".

À sa sortie de l'Assemblée nationale, M. Gobeil n'a pas voulu donner la moindre indication sur ce que les 300.000 travailleurs du secteur public pouvaient espérer pour 1987 et 1988, s'ils acceptaient 3,5 pour 100 pour 1986.

"On n'en est pas rendu là, a-t-il déclaré. On en est encore à des négociations sur des offres qui

ont été déposées, le 19 février, et modifiées par la suite. Pour le moment, je refuse et j'ai demandé aux tables patronales de refuser de négocier les salaires pour 1987 et 1988. L'ouverture est faite, mais c'est en attente d'un règlement sur les autres sujets".

M. Gobeil répète qu'il est prêt à se montrer "très raisonnable" en ce qui regarde les \$100 millions que le gouvernement voulait récupérer sur les "droits acquis", même s'il n'est "pas nécessairement" prêt à tout abandonner.

"Nous croyons encore qu'il devrait y avoir une partie de négociation, dit-il. Combien? C'est dis-

cutable et négociable aux tables de négociations".

Rien de neuf

Le porte-parole de l'Opposition péquiste dans ce dossier, M. François Gendron, n'a rien trouvé de neuf dans les propos du président du Conseil du trésor, reprochant toujours à M. Gobeil "le piétinement et l'absence de mandat aux tables".

Il se demande également comment M. Gobeil peut prétendre que son offre de 3,5 pour 100 se situe à l'intérieur des tendances actuelles du secteur privé. Selon M. Gendron, ces tendances se situent plutôt entre 4,4 et 4,8 pour 100. ●

Syndiqués de la fonction publique

Une manifestation pacifique devant le parlement

◆ (PC) - Bravant un temps des plus maussades, plus de 1.500 syndiqués de la fonction publique ont manifesté pacifiquement, hier, devant l'Hôtel du Parlement.

par Rudy LE COURS

Bien organisée, la démonstration d'insatisfaction contre la lenteur des négociations s'est déroulée plutôt joyeusement sous les parapluies et des imperméables de fortune.

D'autres manifestations étaient prévues devant le ministère de la Justice, le siège social de la Banque Nationale et une vingtaine de ses succursales ainsi que devant des supermarchés Provigo de la province. Ces activités s'inscrivent dans la campagne de boycottage contre la chaîne d'alimentation et contre les banques Nationale et d'Épargne, dont les hauts dirigeants sont les signataires du rapport Gobeil, décrié par les syndiqués.

Le Secrétariat des syndicats de la fonction publique, organisateur de toutes ces activités, avait fait dresser une tribune sur le terrain du parlement. Un immense panneau sur lequel on pouvait lire "Assez, c'est assez. Présente des offres raisonnables" servait de toile de fond aux deux orateurs ap-

pelés brièvement à encourager les troupes, MM. Jean-Louis Harguindeguy et Louis-André Cadieux, respectivement président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux et du Syndicat des professionnels du gouvernement.

Bourassa ou Proviqo?

Avant que les orateurs ne

prennent la parole, les syndiqués avaient joyeusement scandé "Oui mène les négos, Bourassa ou Proviqo?" et autres slogans et chants où l'humour épousait le mécontentement.

M. Cadieux a répété une vieille revendication: que le président du Conseil du trésor, Paul Gobeil, don-

ner de véritables mandats à ses négociateurs afin "qu'ils négocient autrement que par les journaux".

M. Harguindeguy a indiqué que "l'ère de privatisation actuelle fait le lot de la sécurité d'emploi" des syndiqués de la fonction publique.

Il a demandé à ses troupes de

rester mobilisées, car d'autres moyens d'action seront bientôt organisés.

Le dispersement a passablement perturbé le trafic routier, puisque une quarantaine d'autobus attendaient les manifestants. De retour dans leurs bureaux, leur principale tâche de la journée, leur

a rappelé M. Cadieux, devait consister à sensibiliser leurs patrons au bien-fondé de leurs revendications.

Interrogé par la Presse canadienne, M. Cadieux a nié qu'il s'agissait là d'une grève du zèle ou d'un ralentissement de travail. "Aucun mot d'ordre de ce genre n'a été donné", s'est-il empressé de répondre.

Sans contrat

Les 60.000 syndiqués de la fonction publique sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre. Le gouvernement leur a offert 3,5 pour 100 d'augmentation le 19 février. Leur dernière augmentation salariale, un ajustement partiel au coût de la vie en fait, remonte au 1er janvier 1985. Elle était en moyenne de 2,26 pour 100.

Outre le SPGQ et le SFPO, le Secrétariat des syndicats de la fonction publique regroupe l'Union des agents de la paix en institution pénale, le Syndicat des professeurs de l'État du Québec, le Syndicat des constables spéciaux, la Fraternité des constables du ministère des Transports, le Syndicat professionnel des médecins, le Syndicat des agents de la paix et le Syndicat des agents de conservation de la faune. ●



Bien organisée, la manifestation contre la lenteur des négociations s'est déroulée plutôt joyeusement, sous les parapluies et des imperméables de fortune.

Prix du Québec remis dans une atmosphère d'inquiétude

◆ C'est dans une atmosphère où un brin de déception et l'expression de beaucoup d'inquiétude se mêlaient aux réjouissances que les Prix du Québec 1986 ont été décernés, hier soir.

par Louis TANGUAY

Disons tout de suite que la déception n'avait rien à voir avec le choix des six lauréats, mais venait plutôt du fait que leurs noms aient été dévoilés avant la cérémonie, ce qui enlevait tout effet de surprise pour la foule nombreuse rassemblée dans la grande salle du Château Frontenac.

Le prix Athanase-David (littérature) a été remis à Jacques Brault, poète et philosophe; le prix Paul-Émile-Borduas (arts visuels) est allé à Betty Goodwin, artiste multidisciplinaire; le prix Denise-Pelletier (arts d'interprétation) honore la cantatrice Colette Boky; le prix Albert-Tessier (cinéma) a été décerné à Michel Brault, pionnier du cinéma direct; le prix Léon-Guérin (sciences humaines) a été attribué au psychologue Adrien Pinard; et le prix Marie-Victorin (sciences) souligne le travail du chimiste Stanley George Mason.

Inquiétudes

Une préoccupation constante est revenue dans les propos de trois des lauréats de cette année, quand ils sont allés recevoir leur prix de même que dans les notes de présentation des porte-parole des jurys des prix Borduas et David.

Le lauréat de celui-ci, Michel Brault, est monté à la tribune pour présenter un plaidoyer, chaudement applaudi pour la protection et le soin de la langue.

Parlant, pour sa part, de l'avenir des arts comme "gravement menacé" par les réductions budgétaires, Colette Boky est venue demander au gouvernement provincial, représenté à cette cérémonie par Mme Lise Bacon, vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles et par M. Claude Ryan, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, de fournir une "relative stabilité" aux artistes pour qu'ils puissent offrir à la société québécoise ce qu'elle est en droit d'en attendre.

Porte-parole du jury du prix d'arts visuels, la journaliste Lise Bissonnette a rapproché, de son côté, la situation actuelle, en ce domaine, de celle qui prévalait du temps où la société québécoise

laissait en marge un créateur comme Borduas.

Enfin, Michel Brault a demandé aux représentants du gouvernement de ne rien changer aux outils créés pour protéger la langue, le bilinguisme étant pour lui un "marché inégal" où il est trop facile de deviner qui sera le perdant.

A ces inquiétudes, Mme Bacon devait ensuite répondre que son gouvernement est celui qui a fait le plus pour les arts en tenant une commission parlementaire sur le statut de l'artiste dont le travail demeure le "dossier prioritaire" à son ministère. Quant à la langue, elle a précisé que ce n'était pas la première fois qu'elle entendait ces arguments et a convenu qu'il faut

"tendre vers l'excellence".

Par ailleurs, elle n'a émis aucun commentaire sur l'avenir des Prix du Québec, un autre sujet d'inquiétudes exprimées, celles-là en coulisses de l'événement d'hier.

Rencontre

Quelques heures avant la cérémonie, les représentants des

médias d'information avaient été invités à rencontrer les lauréats et, à cette occasion, un porte-parole a exprimé le regret des organisateurs face à la décision "unilatérale" de la direction du quotidien montréalais La Presse de ne pas respecter l'embargo auquel les médias acceptent de façon traditionnelle de se soumettre, pour la divulgation des noms des lau-

réats, seulement à partir d'une heure précise.

Cette rencontre devait, par ailleurs, permettre d'apprendre qu'il n'y a pas de trait commun unissant les six personnes ainsi honorées, si ce n'est le refus de considérer cet honneur comme un aboutissement qui mettrait un terme à leur carrière artistique ou scientifique.

Culture

Pour Jacques Brault, la poésie est une fonction vitale. Essayiste, critique, historien de la littérature, auteur de nouvelles, dramaturge et romancier, sa plus récente oeuvre est un roman, *Agonie*, pour lequel il a reçu le prix du gouverneur général, l'an dernier.

Betty Goodwin a réagi à l'obtention de son prix comme à une raison de se sentir les pieds solides sur le sol québécois. Artiste anglophone de Montréal, son nom est particulièrement connu depuis que sa série de dessins de grand format, *Swimmers*, a été exposée à Berlin et à New York. Ses oeuvres ont aussi été vues en Yougoslavie, en Angleterre, en France et en Italie.

Au cours des 25 ans de sa carrière, Colette Boky a chanté sur les scènes les plus prestigieuses d'Europe, des États-Unis et du Canada, au-delà de 70 rôles. Depuis 1980, elle enseigne l'art vocal à l'Université du Québec à Montréal.

Le cinéaste Michel Brault a eu le goût, dès l'adolescence, de parler le langage du cinéma. Si, dans ce milieu, il est fort bien connu pour son engagement social et pour sa participation à des oeuvres comme *Pour la suite du monde*, de Perreault, et *Kamouraska*, de Jutra, le public le connaît aussi comme réalisateur de *Les ordres*.

Prix scientifiques

Le professeur Adrien Pinard a enseigné la psychologie pendant 40 ans à l'Université de Montréal et poursuit son oeuvre à l'Université du Québec à Montréal. Dans ses recherches, il a toujours tenté de cerner l'intelligence humaine, une réalité, dit-il qu'on ne peut pas quantifier avec des tests.

Quant au professeur Stanley George Mason, dont les travaux ont principalement été appliqués à l'industrie des pâtes et papiers, il se définit, aujourd'hui, davantage comme un mathématicien que comme un chimiste. Outre l'enseignement, ses préoccupations vont principalement vers la définition de nouveaux idéaux scientifiques. ●



Les lauréats des Prix du Québec, Michel Brault, Adrien Pinard, Jacques Brault, Colette Boky, Stanley Mason et Betty Goodwin.

SUPER CARNAVAL

LE PLUS BAS PRIX POSSIBLE TOUS LES JOURS



MARGARINE MOLLE
La Québécoise
Cont. de 1 lb

TANT QU'IL Y EN AURA

2/1.00



POULET SURGELÉ
Catégorie utilité
2 à 4 lb

2.14/kg

.97/lb



BISCUITS CHRISTIE
Oreo, Fudge
Brisures de chocolat
Emb. de 600 g

TANT QU'IL Y EN AURA

2.39



JUS DE TOMATE
Libby's
Bte de 48 oz

TANT QU'IL Y EN AURA

.69



MÉLANGE À SOUPE
Poulet et nouilles
Lipton, Super Nouilles
Bte de 1 env.

TANT QU'IL Y EN AURA

4/1.00



CRÈME GLACÉE
Alaska
Cont. plastique de 2 litres

TANT QU'IL Y EN AURA

1.49



PEPSI COLA OU SEVEN UP
Reg. ou diète
Bout. consignées
6 x 750 ml

TOUJOURS À CE MÊME BAS PRIX ET SANS COUPONS!

2.29 + dépôt



FROMAGE EN TRANCHES
Crescent
24 tranches, 500 g

TANT QU'IL Y EN AURA

2.39



DÉTERGENT À LESSIVE
Tide
Bte de 6 litres

TOUJOURS À CE MÊME BAS PRIX ET SANS COUPONS!

3.59



POMMES DE TERRE
Du Québec, Can. #1
Sac de 50 lb
Idéales pour la conservation

4.49 ch.

Les prix de Super Carnaval tels qu'ils apparaissent ici, ne sont pas des prix spéciaux. Vous pouvez en bénéficier tous les jours. Ils seront maintenus tant que nos sources d'approvisionnement nous le permettront. Prix en vigueur à tous vos Super Carnaval de la région de Québec. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement. Le texte prévaut en tout temps.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi: 9h00 à 18h00
Jeudi et vendredi: 8h30 à 21h00
Samedi: 8h30 à 17h00

BEAUPORT LEVIS NEUFCHÂTEL
Carrefour Place Carrefour
Beauport Carnaval Neufchâtel

JAMAIS PERSONNE N'A MENÉ UN SUPERMARCHÉ COMME NOUS



Aide sociale

Un règlement à amender à cause d'abus...des commissions scolaires

♦ Des abus commis par des commissions scolaires, et non par des bénéficiaires, meneront le gouvernement à amender un règlement de l'aide sociale pour freiner une hausse injustifiée des frais de scolarité remboursables par Rattrapage scolaire.

par Michel CORBEIL

C'est l'indication fournie, hier, par M. Donald Bouffard, du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu.

M. Bouffard a précisé que les dépenses rattachées aux frais de scolarité et au matériel didactique et scolaire ont tout bonnement quadruplé en trois ans pour le programme destiné aux assistés de moins de 30 ans. De \$512,000 qu'elles étaient en 1984-1985, elles sont passées à \$1,3 million pour 1985-1986 et devraient se retrouver à \$2 millions pour la présente année.

L'augmentation de la clientèle ne justifie pas une telle montée des coûts, a répondu le directeur des programmes d'aide à l'emploi. "C'est une dépense qui a crû très rapidement parce que la loi n'est pas assez claire sur ce qui est payable ou pas. Il faut préciser le règlement 35-A de l'aide sociale."

Le problème est loin d'être généralisé, mais certaines commissions scolaires ont vu dans ce règlement, qui permet de verser une subvention allant jusqu'à \$500 pour les frais de scolarité et d'inscription, une source de financement, a confirmé le directeur. "Il y a eu des exagérations de certaines commissions, ailleurs que dans la région de Québec, a-t-il dit en substance. Trois cas m'ont été rapportés: un à Montréal et deux autres en province."

Il a pratiquement blanchi les prestataires inscrits au programme visant la plupart du temps à la doter d'un diplôme d'études secondaires. "Cela ne veut pas dire que certains bénéficiaires n'ont pas exagéré, mais le principal problème est relié aux commissions."

Il n'y a pas eu de fraude, mais certaines institutions ont profité de la largesse d'interprétation du règlement pour obtenir le maximum disponible. "Chose certaine, le ministère a refusé de payer des factures jugées trop élevées. Nous voulons éviter qu'on ne charge davantage aux étudiants de rattrapage scolaire qu'aux autres."

Directive devancée

Par le passé, les frais remboursables faisaient normalement l'objet d'une entente entre l'assisté inscrit et son agent d'aide sociale. Les abus ont été constatés dans des cas où des commissions scolaires ont présenté un compte global pour les assistés. L'amendement, qui doit recevoir l'aval du conseil des ministres, précisera les catégories de dépenses admissibles, et devrait mettre à la disposition de l'assisté un montant forfaitaire de \$35 et une autre somme à déterminer avec les commissions scolaires.

M. Bouffard s'attend à ce que le conseil des ministres adopte un règlement amendé au cours des prochaines semaines et à ce qu'il soit en vigueur en janvier. Il n'a pas nié que certaines commissions sco-



Le Soleil, Gilles Lefroid

Manif sans résultat

Une cinquantaine de personnes ont manifesté, en vain, aux portes de l'Assemblée nationale, hier, à l'ouverture de la session parlementaire, pour rencontrer le premier ministre Robert Bourassa. La Coalition pour le bien-être social dans la dignité, constituée d'une vingtaine de groupes de la région engagés dans la défense des droits des assistés, avait adressé une missive, il y a deux semaines, pour que le premier ministre établisse un échéancier de consultation clair pour la réforme de l'aide sociale et retire le dossier des mains du ministre Pierre Paradis. Pour appuyer ses revendications, qui comprennent également l'octroi immédiat de la parité de l'aide sociale aux moins de 30 ans et l'arrêt des visites des "boubou-macoutes", la coalition a aussi ralenti la circulation en matinee à l'entrée du stationnement de la Place d'Youville. Les manifestants n'ont pu se faire entendre.

laire ont devancé cependant l'arrivée de la modification.

La Commission des écoles catholiques de Québec (CECO) a, en effet, conclu une entente avec le ministère pour les frais en question. Un montant de \$35 a été ajouté au chèque de l'assisté participant à cette mesure de réinsertion sociale, ce qui relève du ministère, et une somme, \$50 pour un bénéficiaire poursuivant une seconde année et \$100 pour un nouvel inscrit, est à la disposition de la CECO pour des dépenses allant des cahiers d'apprentissage aux frais de cours, s'il y en a.

"En l'absence de directives précises, certaines commissions scolaires ont pris des ententes locales sur ce qui est raisonnable comme dépenses, a repris M. Bouffard. Et c'est bien." A la direction régionale de Travail Québec pour le nord de notre région, M. Léopold Pagé, responsable du dossier des normes, a assuré que "tous les besoins sont couverts". Selon lui, le maximum remboursable demeure \$500, mais, dépassé le total de ce qui est alloué aux jeunes et à l'école, le tout fait l'objet d'une analyse cas par cas. Ce principe devrait se retrouver dans le règlement amendé, a estimé M. Bouffard.

C'est réglé au QUOTIDIEN

♦ Le conflit de travail qui s'annonçait au QUOTIDIEN de Chicoutimi a été évité à la dernière minute.

par Georges ANGERS

Une entente de principe est en effet intervenue dans la nuit de lundi à mardi et a été entérinée, hier soir, par les journalistes et employés de bureau.

Les syndiqués ont obtenu des augmentations supérieures à celles consenties récemment aux employés de production du même quotidien, ce qui constituait le principal point d'achoppement.

Les journalistes obtiennent des augmentations de salaires de 14,3 pour 100 sur trois ans et les employés de bureau, membres du même syndicat, 17 pour 100.

Les journalistes qui insistent pour que l'ancienneté des surnuméraires soit reconnue ont, en bout de ligne, abandonné cette revendication.

Dans l'ensemble, les syndiqués se sont dit satisfaits d'avoir défoncé la politique salariale de l'employeur qui avait offert au départ 10,8 pour 100 et qui avait réglé avec ses employés de production à 11,8 pour 100.

La grève devait initialement être déclenchée vendredi dernier mais les syndiqués avaient accepté d'y surseoir à la dernière minute dans l'espoir qu'une rencontre de conciliation convoquée pour lundi permette d'en arriver à un règlement.

Le conciliateur dans ce dossier était M. Jean-Yves Chagnon.

Publi-reportage

NOUVEAU DIRECTEUR DE LA PROMOTION À CHOI-FM MICHEL DORVAL FORCÉ DE DONNER DES MILLIERS DE DOLLARS \$!

Dans la jungle radiophonique, il peut paraître que l'une des tâches les plus agréables que l'on puisse remplir est celle de directeur de la promotion puisque le rôle de celui-ci est justement de distribuer un nombre impressionnant de prix au public auditeur. Mais on aurait peut-être tort de croire qu'il s'agit d'un "job" de tout repos; demandez à Michel Dorval!

Installé depuis quelques semaines dans son nouveau bureau, l'énergique "radioman" Dorval a pourtant derrière

lui toute l'expérience qui lui permettra de bien réaliser son mandat. Michel s'est initié au métier d'animateur-radio en Abitibi, à Val d'Or, La Sarre, Rouyn Noranda et puis Amos. Il sera représentant des ventes, journaliste sportif et même directeur de l'Auberge des Gouverneurs de Val d'Or avant de devenir animateur de fin de semaine à CHOI-FM en 1984.

Aguéri depuis longtemps aux stratégies publicitaires, le 98 FM fait donc rapidement appel à ses services pour mettre sur pied certaines promotions fort populaires auprès du public.

Dès qu'il se retrouve à son poste actuel, en septembre dernier, Michel "hérite" de tous les dossiers qui ont fait de CHOI FM la station qui remet sans contredit les cadeaux les plus impressionnants... La preuve? synthonisez le 98 FM dès aujourd'hui et participez aux nombreux concours qui permettent aux auditeurs et auditrices de gagner des prix fabuleux. De cette façon vous vous ferez plaisir à vous-mêmes mais, en même temps, vous causerez une grande joie à l'ami Michel qui ne demande qu'à vous faire gagner...

Québec, Le Soleil, mercredi 22 octobre 1986

Mis au point par deux profs de Garneau

Un logiciel de production textuelle

Des 112
Des 122 222
Et qui sait des 112 212
Comme toutes ces 122
Qui parfois 302
A la limite des 122 222

par Richard HÉNAULT

Une strophe de poème, ça? Ce le sera quand le micro-ordinateur aura changé les nombres par des mots. Le résultat pourrait alors être le suivant:

Des fruits
Des interprètes rouges
Et qui sait des pollens écarlates
Comme toutes ces enfances
Qui parfois pleuvent
A la limite des certitudes seules
Le logiciel qui fait ce travail vient d'être mis au point par deux enseignants du cégep François-Xavier-Garneau, MM. Jean-Yves Fréchette et Raymond Hamel. Appelé *Logitexte*, ce logiciel de production textuelle permet de remplacer les nombres inscrits dans une structure syntaxique par leur équivalent verbal.

D'abord mis au point pour le "Party textuel" de Saint-Ubalde, il y a quelques mois, le logiciel pourrait être commercialisé prochainement, s'il n'en tient qu'à ses concepteurs.

LE SOLEIL avait fait état, à l'époque, du déroulement de ce grand "party d'écriture" au cours duquel une quarantaine de jeunes ont écrit 19 recueils de textes représentant autant de pays. Chacun de ceux-ci avait fourni une banque de mots qui avait été emmagasinée sur la disquette.

Il s'agissait par la suite de faire remplacer par l'ordinateur les nombres dans la structure verbale.

Avantages pédagogiques

Dans sa fonction didactique, cependant, ce serait l'élève qui serait appelé à constituer sa propre banque de mots. Dans un deuxième temps, il composerait des structures syntaxiques puis il demanderait à l'ordinateur de remplacer les chiffres inscrits dans les structures par des mots de sa banque. Trois grandes catégories de mots sont stockées sur la disquette: noms, adjectifs et verbes.

A partir des suggestions de l'ordinateur, l'élève procède à la lec-

ture et à la correction puis effectue les changements appropriés pour parvenir aux fins qu'il désire.

"Les avantages de *Logitexte*, vu comme un didacticiel, sont énormes, soutient Jean-Yves Fréchette. En demandant à l'élève de constituer sa banque de mots à partir du dictionnaire, il permet de développer son appétit de vocabulaire puis, à cause de la flexibilité du micro-ordinateur, le travail sur brouillons est beaucoup plus rapide et moins fastidieux. Enfin, le travail

final sorti de l'imprimante, est invariablement impeccable."

Outre l'amélioration de la fonction d'écriture, le didacticiel, selon ses concepteurs, aurait aussi l'avantage d'améliorer celle de la lecture par la comparaison du produit final avec le modèle original.

"Il peut même faire plus que ce que nous avons pensé, ajoute Jean-Yves Fréchette. Il peut en effet servir à autre chose qu'à l'enseignement de la poésie, tel que son utilisation jusqu'à maintenant l'a limité. On pourrait l'étendre au

roman et à la poésie. D'ailleurs, l'un de nos 19 recueils de Saint-Ubalde a été rédigé en prose."

Selon MM. Hamel et Fréchette, *Logitexte* pourrait être utilisé en quatrième et cinquième secondaires, au cégep, et même à l'université. "Son potentiel est énorme, commente M. Fréchette, et il est encore possible de le polir davantage."

Il y a toutefois un hic: *Logitexte* ne fonctionne qu'avec des appareils Macintosh d'Apple et il doit y en avoir un pour chaque utilisateur. Or, très peu d'établissements en

disposent, pour le moment.

Quoi qu'il en soit, MM. Fréchette et Hamel, respectivement professeurs de français et d'informatique, ont présenté leur produit à des spécialistes du ministère de l'Éducation, il y a quelques jours, et ils doivent en faire de même, ce

week-end, au congrès de l'Association québécoise des professeurs de français, à Montréal.

Dans le but de passer à la phase de commercialisation, les deux enseignants ont mis sur pied une entreprise nommée "Les logiciels EXITT".



Jean-Yves Fréchette et Raymond Hamel donnant une démonstration de ce que peut faire leur *Logitexte*.

Aux Jardins,
nous irons
danser...



Restaurant
Les Jardins

Copieux buffet
ou menu à la carte
Danse aux rythmes
de Rosaire Dero
dès 20h
Du mercredi
au dimanche
Nous irons
encore
et souvent,
en ces vastes
jardins

2955, boul. Laurier, Ste-Foy (Auberge Universel Wandlyn) Réservations: 656-6388

**KITCHEN-AID
HOT-POINT
ADMIRAL**
PIÈCES - SERVICE - VENTE

Québec

Service de Laveuses Inc.

213, 3e Avenue, Québec
Tél.: 529-8479

JOURNÉE DE RÉFLEXION ET DE PRIÈRE POUR LA PAIX

En vue de favoriser une participation des gens d'ici, à la rencontre de prière pour la paix qui sera vécue à Assise lundi le 27 octobre 1986.

Cordiale invitation à une rencontre œcuménique pour la paix.

Le samedi 25 octobre 1986 de 14h00 à 21h30, Pavillon Adrien-Pouliot amphithéâtre 2325, Université Laval.

Conférence, réflexion en atelier, prière communautaire, visionnement du film

POUR L'AMOUR DE DEMAIN.

De 20h30 à 21h30 à la chapelle du Pavillon Lemieux, célébration œcuménique de la Parole de Dieu.

Aucuns frais, chaque personne se charge elle-même de son repas.

Cordiale bienvenue à toute personne éprise de paix et cherchant à bâtir la paix.

Inf.: 656-3881, 661-6063

V E N T E
27e anniversaire

20% sur tous les habits de neige

30% sur tous les habits de jogging

40% sur les marinières et coupe-vent en lainage

CARTE VERTE 001332

AINSI QUE PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN (non en vigueur sur les mises de côté).

clément

LEVIS PLACE CARNAVAL 833-2686
GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472
PLACE STE-FOY 653-9363

"L'extravagant magasin pour enfants"

PERREAULT
SOUS-SOL

Maison Perreault
615 Grande-Allée est
Tél.: 529-9955

Olivier Strelli
HOMMES

sur la Grande-Allée seulement,
PERREAULT

615 Grande-Allée est
Tél.: 529-7999

Monsieur

VENTE ANNUELLE DE DUVET

du 16 au 25 octobre

25% DE RABAIS

chez **Marie Coton**

Place Laurier - 658-6559

Galerias de la Capitale - 626-6485

UN DUVET EXCLUSIF A MARIE COTON
Une construction qui garde plus longtemps le duvet en place.
Le Duvet de Northern Feather, garanti 10 ans.

DELTA Duvet d'oise blanche

	Rég.	- 25%
Simple	260 ⁹	195 ⁹
Double	330 ⁹	247 ⁹
Queen	380 ⁹	285 ⁹
King	450 ⁹	337 ⁹

50% plume / 50% duvet

	Rég.	- 25%
Simple	175 ⁹	131 ⁹
Double	220 ⁹	165 ⁹
Queen	250 ⁹	187 ⁹
King	300 ⁹	225 ⁹

MISE DE CÔTÉ ACCEPTÉE

Opération Manteaux

DES CENTAINES DE MANTEAUX D'HIVER À PRIX RÉDUIT POUR TOUTE LA FAMILLE CHEZ LALIBERTÉ!



Rabais de 100\$ à 1 000\$ sur une belle sélection de fourrures!

Manteaux en Agneau rasé teint brun.

599\$

Manteaux en Rat musqué naturel.

1 299\$

Manteaux en Loup naturel.

1 599\$

Manteaux en Castor long poil.

1 599\$

Manteaux en Chat sauvage naturel lustré. Peaux allongées.

1 899\$

Manteaux en Vison naturel, peaux allongées.

1 999\$

Manteaux en Vison naturel, peaux femelles allongées. Qualité supérieure.

3 299\$

Quantités limitées dans certaines fourrures. Rabais très appréciables sur plusieurs autres sélections incluant manteaux courts pour dames et poletots pour hommes, dans un beau choix de fourrures.

PLAN 12 MOIS SANS INTÉRÊT

Financement sur place sans intermédiaire. Seule la taxe de vente payable à l'achat.



Achetez votre chapeau de fourrure et votre ensemble de bottes et sac à main en même temps que votre fourrure et profitez du même plan de financement:

12 MOIS SANS INTÉRÊT



25%
SUR TOUS NOS VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR POUR ENFANTS AU SOUS-SOL

25%
SUR TOUS NOS MANTEAUX ET ENSEMBLES DE SKI

Pour fillettes et garçonnets 2 à 6x ans, et aussi pour fillettes 7 à 14 ans. Très beau choix de styles et couleurs.

25%
SUR TOUS NOS CAR-COATS, COUPE-VENT ET ENSEMBLES DE SKI-GARÇONS

Grandeurs 8 à 16 ans. Assortiment de modèles, tissus et couleurs.

25%
SUR TOUS NOS ACCESSOIRES POUR ENFANTS

Comprenant mitaines, gants, foulards, tiques, ensembles de tunique et foulard. Styles et couleurs pour tous les goûts.

25%
SUR TOUS NOS VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR POUR BÉBÉS

Comprenant ensembles 2 pièces, enveloppes, pramsuits. Grs. 0 à 24 mois.

Ces rabais s'appliquent sur les prix réguliers et demeurent en vigueur jusqu'au 25 octobre.



25%
SUR UNE VASTE SÉLECTION DE MANTEAUX DE DRAP AUTOMNE-HIVER POUR DAMES

Manteaux de toutes sortes, en lainage, tweed, twill, etc., disponibles dans les tailles régulières, petites et grandes tailles. Coupes et couleurs en vogue.



TOUS NOS MANTEAUX D'AGNEAU RENVERSÉ À SOLDER POUR DAMES RÉG. 1000\$ SPÉCIAL

799\$

Chapeau d'agneau renversé. Pour dames. Rég. 100\$ pour: 75\$



25%
SUR TOUS LES MANTEAUX* DE LA SAISON POUR HOMMES

- Tous les manteaux de tweed, lainage et autres mélanges. Longs et 3/4.
- Tous les manteaux de cuir.
- Tous les blousons de la saison.
- Tous les ensembles de ski.

*Ce rabais ne s'applique pas sur les pelisses, ni sur les manteaux Croydon avec isolant thermique 'Water-shield' style Ajax et Abby.

EN SPÉCIAL

Sélection de manteaux 65% polyester 35% coton, avec doublure 100% nylon. Valeurs rég. 1255 et 1355. Spécial de la vente:

99\$



33%
SUR TOUS NOS MANTEAUX EN AGNEAU RENVERSÉ POUR HOMMES

Modèle long et trois-quarts. Un bon achat. Economisez 300\$ et même davantage.



PARTICIPEZ AU CONCOURS DÉFI CHRC 50,000\$ EN PRIX DONT UNE AUTOMOBILE NOMBREUX PRIX INSTANTANÉS DE 2\$ À 800\$ BILLET À GRATTER DANS TOUS LES RAYONS — RECLAMEZ-LES AVEC CHAQUE ACHAT —

laliberté

LE GRAND DU MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC 525-4841

CHRC SUR PLACE AU SALON DE FOURRURE

Les 2 populaires animateurs de CHRC, Charlotte Lemieux et André Paillé, seront chez Laliberté aujourd'hui, demain et vendredi, de 10h à 14h. On vous attend!



Charlotte Lemieux



André Paillé

Rapport du vérificateur général fédéral

Les abris fiscaux coûtent \$28 milliards par an



OTTAWA (PC) - Les échappatoires et les abris fiscaux coûtent \$28 milliards annuellement au trésor public et à la veille d'une réforme de la fiscalité, annoncée par le gouvernement, le vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye, est convaincu que cette situation est contraire à l'équité et la justice sociale.

Dans son rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1986 et déposé, hier, aux Communes, le vérificateur général ne fait pas de révélations épouvantables, ni ne présente de grands scandales administratifs. Il s'applique plutôt à tracer un compte rendu de ses réflexions sur l'ensemble de la stratégie administrative du gouvernement.

"L'élément clé de notre système gouvernemental, écrit-il dans le premier chapitre d'un document de 672 pages, fut l'adoption de mesures permettant au Parlement d'avoir le

dernier mot sur la façon dont le gouvernement dépense les deniers publics.

"Les principaux éléments en sont le contrôle de l'impôt, le contrôle des dépenses, une vérification des comptes et finalement un examen rigoureux de la part du Comité des comptes publics. À l'heure actuelle, l'utilisation des dépenses fiscales sape réellement ces contrôles."

Dans un long chapitre qui traite de cette question, le vérificateur parle des risques élevés que comporte l'utilisation de la loi de l'impôt sur le revenu pour financer des programmes.

"Lorsqu'on se sert de ce moyen pour atteindre les objectifs économiques ou sociaux escomptés, souligne M. Dye, il devient souvent nécessaire de sacrifier l'équité."

Pour M. Dye, une saine gestion prend d'autant plus d'importance

que nous sommes en période de restrictions.

Anciens combattants

Il n'y a pas de grands scandales, mais le vérificateur prend encore la peine de souligner des erreurs administratives. Il y a, par exemple, le ministère des Anciens combattants qui a trop payé un certain nombre de prestataires pour une somme totale de \$20 millions et en a privé d'autres de \$3,8 millions. Le vérificateur signale que le ministère s'expose à des poursuites légales de la part des vétérans qui s'estimeraient lésés dans leurs droits depuis des années.

Ce qui fait sursauter davantage le vérificateur général et provoque sa réflexion, ce sont aussi les \$28 milliards en dépenses fiscales, où le gouvernement offre des abris fiscaux et des échappatoires plutôt que des dépenses directes pour atteindre certains objectifs économiques et politiques.

L'inutile

Le vérificateur n'hésite pas non plus à s'en prendre à tous ces programmes de création d'emplois qui ne remplissent aucunement leurs objectifs. Il parle de procédures administratives esquivées, de critères d'admissibilité pas assez sévères, d'un manque de contrôle de la part des fonctionnaires, d'évaluation non raisonnables et tout cela a coûté \$922 millions en 1985-86.

"Devant cet état de fait, souligne M. Dye, il ne faut pas s'étonner que le Programme de contributions et subventions à la création d'emplois ait fort peut-être contribué à la création réelle d'emplois, pas plus que du fait qu'avec ses caractéristiques très généreuses, il semble, à toutes fins pratiques, n'avoir été qu'un instrument pour acheminer les fonds aux régions du Canada les plus favorisées au plan politique."

Le vérificateur général, qui en

est à son sixième rapport depuis qu'il occupe le poste, ne cesse jamais de s'étonner. "Ces réalités, ajoute-t-il, posent deux problèmes, à un vérificateur. Le premier est inévitable. Je le répète, il faut rester au courant du fait que bon nombre de programmes ont plus d'un objectif, et il faut associer l'optimisation des ressources aux objectifs divers, complexes et souvent contradictoires d'un même programme."

En 1985, le vérificateur avait entrepris une petite campagne contre le gouvernement pour obtenir les documents touchant l'acquisition de Petrofina Canada Inc. par le gouvernement qui en a fait Petro-Canada. Hier, dans l'introduction de son rapport, il souligne que sa vérification reste inachevée.

M. Dye n'est pas encore en mesure de dire si l'achat de Petrofina pour une somme de plus de \$1,7 milliard est conforme aux autorisations du Parlement.

PC Pour Kenneth Dye, gérer est plus qu'une affaire d'amélioration de processus. "Gérer, dit-il, c'est donner des résultats."

Je bois à mon Metro



RAISIN VERT ALMÉRIA
importé d'Espagne
Canada no 1

79¢
/lb 17⁴/kg

GÂTEAU LÉGER DÉLICE MCCAIN
chocolat, marbré, surgelé
bte 284 g

69¢

SOUPE CAMPBELL
légumes, tomates
bte 284 mL

3/89¢

MARGARINE MOLLE MÉTRO
(disponible au Québec seulement)
cont: 907 g

89¢

BISCUITS MÉTRO
Tartes aux fraises, Feuille d'érable,
Gelée éponge
paquet 350-400 g

99¢

RÔTI DE CUISSEAU DE VEAU DE LAIT LOURD DÉSOSSÉ FRAIS

7,28
/lb 16⁰⁵/kg

LONGE DE PORC FRAIS
bout de côtes
env. 3 lb (1,4 kg)

1,08
/lb 2³⁰/kg

EN EXCLUSIVITÉ DISQUE OU CASSETTE
Le Village de Nathalie*
VOLUME 2

7,99
chacun plus taxe jusqu'à épuisement des stocks

Gratuit!
affiche géante de Nathalie à l'intérieur de la pochette du disque et de la cassette

Les articles annoncés dans cette page sont en réclame aux supermarchés Metro situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du lundi 20 au samedi 25 octobre 1986 jusqu'à 17 heures. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature, et d'un prix couvant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

METRO
LE SPÉCIALISTE
par excellence

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DE LA SEMAINE À VOTRE SPÉCIALISTE DES AUBAINES!

Au Vieux-Port, une manoeuvre comptable qui fait sourciller

♦ Une manoeuvre comptable de la Société immobilière du Vieux-Port a fait sourciller, sans plus, le vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye.

par Roger BELLEFEUILLE

Dans son rapport annuel rendu public, hier, ce dernier note que cette société de la Couronne a prit à son compte une dette d'un tiers, au montant de \$429,876, sans y être contraint et sans autorisation du Conseil du trésor.

Le président et directeur général actuel du Vieux-Port, M. Robert Labbé a fourni l'explication suivante au SOLEIL. Tout en précisant bien qu'il n'était pas en poste à ce moment.

En février 1984, la société crée une filiale qui a pour nom "Projet 84". Celle-ci a pour

mandat la gestion de divers services sur ce site, tels que l'accueil, la sécurité, la buanderie, l'entretien, etc. Entre autres sources de revenus, "Projet 84" se sustentait avec divers programmes de création d'emplois et des clients.

L'un de ceux-ci est nulle autre que la Corporation 1534-1984, qui faisait eau de toute part. Un bon jour celle-ci fut finalement dans l'impossibilité de faire face à ses engagements financiers vis-à-vis "Projet 84".

Magnanime, la Société immobilière du Vieux-Port, qui n'avait pas tout dépensé d'un montant de \$3,5 millions dans le cadre de ces festivités "mer et monde", vient au secours de son rejeton et comble le manque à recevoir de près de \$430,000.

Et voilà. C'était un autre épisode des belles histoires de Québec 84.

Les vertes et les pas mûres de nos administrateurs

♦ OTTAWA (PC) - Le dernier rapport du vérificateur général, a permis de découvrir des histoires pour le moins abracadabrantes.

Ainsi, il a découvert que la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a versé entre 1982 et 1986 près de \$400,000 à une entreprise de fabrication et de mise en marché de cercueils en fibre de verre. A ce jour, l'entreprise n'a vendu qu'un seul cercueil au prix de \$400, et ne dispose plus que de deux employés sur les 10 emplois permanents qu'elle devait créer.

Il y a aussi ces 540,000 copies

d'une affiche imprimée en 1970 qui n'ont jamais été distribuées.

A la fin des années 1970 et au début des années 1980, le ministère a établi que les bandes indiennes avaient besoin de véhicules à incendie. En janvier 1985, on a décidé d'acheter six véhicules pour une somme de \$452,000.

Le 29 mars 1985, le ministère a pris livraison des véhicules à l'usine du fournisseur, et on a procédé aux essais en avril 1985. Quatre des six véhicules ont été payés sur des

fonds de 1984-1985, et les deux autres sur des fonds de 1985-1986.

Certaines bandes ne pouvaient en prendre livraison immédiatement parce qu'elles devaient adop-

ter une résolution pour accepter le véhicule, construire une caserne et former des pompiers volontaires. On a livré les véhicules les 15 mai, 14 juin, 19 juillet, 29 juillet et 21 octobre 1985.

COUVRE-PLANCHER
R. Simard Enr.
ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE
647-3085
1965, DE LA NORMANDE, QUÉBEC

Les nouveautés du mois
(du lundi au jeudi)

Incluant: bar à soupes, bar à salades, dessert, café

- Filet mignon au poivre vert **15⁹⁵\$**
- Brochette de fruits de mer **16⁹⁵\$**

Incluant digestif maison

Réservations: **658-4303**
2800, boul. Laurier Sainte-Foy

Restaurant **L'OMNIBUS**

Kenneth Dye: il y a des signes encourageants

♦ OTTAWA (PC) - Au cours de la conférence de presse qui a suivi le dépôt de son rapport aux Communes, hier, le vérificateur général Kenneth Dye a déclaré que rien ne le choquait plus que des dépenses gouvernementales inutiles.

Le vérificateur a quand même tenu à souligner qu'il avait remarqué la bonne volonté du gouvernement conservateur.

"Je sens, a-t-il dit, qu'il y a un intérêt dans une meilleure administration, il y a des signes encourageants, même s'il y a encore de mauvaises nouvelles."

De mauvaises décisions

Pour les porte-parole libéraux John Nunziata et Don Boudria, la preuve la plus évidente que ce gouvernement conservateur prend de mauvaises décisions est celle qui a permis la construction de la prison de Port-Cartier.

Échappatoires

De son côté, le critique financier du Nouveau Parti démocratique, Michael Cassidy, a surtout retenu les remarques du vérificateur concernant les échappatoires fiscales qui coûtent pas moins de \$28 milliards à l'économie canadienne.

Éloge

Quant au ministre des Affaires des anciens combattants George Hees, il a été le seul membre du cabinet à commenter le rapport et à en faire l'éloge.

"Je considère que ses recommandations présentent des défis nouveaux et intéressants à relever", a-t-il déclaré.

EXTRA!

EXTRA! LES CLINIQUES MODE*BEAUTÉ DU SAINT-O
Tous les mercredis de 18h à 20h

AUJOURD'HUI

Présentation de la Collection • Mode automne-hiver de la boutique «SPORT-EXPERT», des Galeries de la Capitale

Les soirées «EXTRA» du Saint-O
Une sortie à ne pas manquer! ce soir à 18 heures.

Une production de: Elegance Mode et Beauté

LE SAINT *Pierre Dami*

570, Grande-Allée, Québec Tél.: (418) 529-7021

POISSONNERIE QUAI-BEC

FILETS D'AIGLEFIN FRAIS 5¹⁹ lb	GROS PÉTONCLES FRAIS OU SURGELÉS 11⁹⁹ lb
HUÎTRES EN FÛT FRAÎCHES 4⁹⁹ ch.	HUÎTRES DE CHOIX EN ÉCAILLES 1⁴⁹ lb

160, L'ESPINAY QUÉBEC 529-2561

44, BOUL. KENNEDY GALERIES ROND-POINT, LÉVIS 835-1581

HALLS FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE (7 jours/semaine) 527-3039

574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733

FAUBOURG LAUDANCE, Ste-Foy, rue du Campanile (7 jours/semaine) - 653-6097

DU POISSON... AVEC RAISON

POUR CHAQUE NOUVEL(LE) ÉTUDIANT(E)*

UN **ORDINATEUR** À LA **MAISON**

Apprendre un nouveau métier, spécialement celui de programmeur analyste demande beaucoup d'efforts et de temps de la part de l'étudiant ou de l'étudiante.

Pour mieux les seconder dans leur démarche d'apprentissage, L'INSTITUT D'INFORMATIQUE DE QUÉBEC prête un ordinateur à chaque étudiant(e) inscrit(e) au cours de programmeur analyste no 420 51. L'étudiant(e) peut ainsi compléter chez lui (elle) à son rythme et selon son emploi du temps la formation qu'il (elle) reçoit en classe à l'institut.

Depuis 23 ans, L'INSTITUT D'INFORMATIQUE DE QUÉBEC oeuvre dans le domaine de l'enseignement. La qualité des cours qu'il prodige repose sur l'expérience de son personnel enseignant, l'encadrement des élèves (ratio prof. élève) et sur la polyvalence que nos étudiants(es) acquièrent en travaillant sur plusieurs types d'ordinateurs.

L'ordinateur à la maison permettra à l'étudiant(e) d'être mieux préparé(e) pour l'obtention du certificat d'études collégiales (C.E.C.) et pour le marché du travail**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT; Prochain cours: 12 janvier 87

* Inscrite(e) au cours de programmeur analyste no. 420 51 permis no. 669322

** Service d'aide de placement offert par l'Institut. Cours reconnus par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

L'étudiant(e) est éligible au programme de prêt étudiant du Gouvernement du Québec

L'étudiant(e) peut être éligible aux prestations d'assurance chômage

INSTITUT D'INFORMATIQUE de Québec Inc.

L'ÉLÉMENT DÉCISIF DE VOTRE C.V.
335, chemin Sainte-Foy, Qué. G1S 2J1
687-5801

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

2e SESSION D'AUTOMNE 1986

JOUR

Lundi, mercredi et vendredi matin (9h30 à 12h), pendant 6 semaines, débutant le 3 novembre.

SOIR

Lundi et mercredi OU mardi et jeudi (19h à 21h30) pendant 6 semaines, débutant la semaine du 10 novembre.

Vous cherchez des livres de langue anglaise?
La Maison anglaise
813, rue Cartier Québec - 649-0339

AUSSI, COURS PRIVÉS OU SEMI-PRIVÉS DISPONIBLES.

Cours pratiques et efficaces, en petits groupes (de 4 à 7 pers.); inscription actuellement en cours

LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE DE QUÉBEC INC.

QUÉBEC: 635, Marguerite-Bourgeois - 687-0027
CHARLESBOURG: 905, De Nemours, suite 26 - 623-1061
LÉVIS: 91, St-Georges ouest, suite 301 - 835-3136

École reconnue par le ministère de l'Éducation no de permis 669-604

LES GROSSES TÊTES du MATIN

de 6h à 9h!

À **C/101** Pop Music 98FM

ENGAGEZ-MOI, MAD DOG! JE VEUX VENIR À CHOI-FM, LA STATION LA PLUS HOT EN VILLE! HIARG! HIARG! HIARG!

C'EST ENCORE TOI, GANGRÈNE... JE T'AI DÉJÀ DIT NON! ...T'ES TROP VULGAIRE! T'ES RIEN QU'UN VIEUX DÉGOUTANT!

RETOURNE AVEC TA FAUNE!

LA, T'ES À TA PLACE! ...ESPÈCE DE RÉSIDU RADIOPHONIQUE!

Association nationale des grands usagers postaux

Mémoire sur le système postal canadien

◆ LEVIS-L'Association nationale des grands usagers postaux du Canada demande au gouvernement fédéral de reconnaître le service postal comme un service essentiel

et réclame que le droit de grève et de lock-out à la Société canadienne des postes soit révoqué.

Réunis, hier, à Lévis, des représentants de la section québécoise de

cette association, qui regroupe plus d'une soixantaine d'importants usagers qui, d'un océan à l'autre, utilisent le système postal pour au moins un million d'unités de première

classe par année, ont rendu public un mémoire remis au ministre responsable de la Société canadienne des postes, Michel Côté. Les recommandations de l'Association

nationale des grands usagers postaux (ANGUP) concernent particulièrement la structure tarifaire et les services essentiels.

par Gilbert LEDUC

Bien que la tension ait diminué de plusieurs crans à la Société canadienne des postes et que les arrêts de travail sont moins nombreux depuis quelques années, l'ANGUP redoute tout soubresauts patronal-syndical.

Affirmant que la confiance des entreprises a été sévèrement écorchée par les innombrables interruptions de service, le vice-président de l'ANGUP, Jean-Guy Désilets, croit que le moment est venu de trouver des moyens pour garantir un service postal continu. "Il n'y a qu'une solution au problème. Nous demandons au Parlement, d'agir de façon à soustraire du droit absolu de grève et de lock-out les employés et la Société canadienne des postes. Le service postal canadien doit être un service essentiel et il ne devrait pas faire l'objet d'aucune interruption arbitraire et sectorielle par quelque groupe d'intérêt particulier que ce soit."

Concrètement, l'ANGUP recommande au ministre Côté de prendre sérieusement en considération la proposition de la Société canadienne des postes qui vise à réduire à six le total de 30 certificats de négociations avec huit syndicats différents.

La structure tarifaire

M. Jean-Guy Désilets s'est aussi attardé à dénoncer la structure tarifaire de la Société canadienne des postes. Il estime que les usagers sont laissés devant un fait accompli lorsqu'intervient une hausse des

tarifs. Pour l'ANGUP, le délai de 60 jours qui est laissé aux usagers pour réagir à une hausse des tarifs est insuffisant. "Nous demandons un pré-avis d'au moins douze mois avant toute modification tarifaire", précise Jean-Guy Désilets.

L'ANGUP fait part au ministre de sa disponibilité et de son expertise pour participer à un conseil, ou un comité, qui aurait pour mandat d'élaborer des structures tarifaires fondées sur les besoins des usagers et la valeur du service rendu.

L'Association reproche de plus à la Société canadienne des postes de ne pas être capable de "garantir" son service. "Lorsqu'on envoie une lettre à Toronto, il est impossible de savoir à quel moment elle arrivera précisément à destination", constate Jean-Guy Désilets, qui ajoute qu'une entreprise de livraison privée se fait un devoir de préciser le jour et même l'heure exacte de la livraison.

L'ANGUP va encore plus loin et demande au gouvernement fédéral d'abroger le paragraphe de la loi actuelle qui exonère la Société de toute responsabilité. En d'autres mots, l'ANGUP veut obliger la Société canadienne des postes à faire face à la musique (lire: être passible de poursuites) si elle devait manquer à sa mission.

Une intention d'agir

Le mémoire de l'Association nationale des grands usagers postaux a été présenté au ministre Michel Côté en août dernier. Aucune réponse, affirmative ou négative, n'est encore parvenue aux oreilles de l'ANGUP. Jean-Guy Désilets ne désespère cependant pas. "Lors de nos rencontres avec le ministre, on a cru déceler une évidente volonté d'agir de la part du gouvernement", avoue-t-il. ◆

Audiences en décembre pour l'implantation d'une ligne d'Hydro-Québec

◆ Le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) entendra à compter du 8 décembre les citoyens concernés par l'arrivée de la ligne de 450 kV d'Hydro-Québec. Mais son mandat se limitera à l'examen d'un seul corridor, celui passant par Grondines et Lotbinière.

par Michel CORBELL

C'est l'indication fournie hier par le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, en donnant la date de la tenue des audiences sur le projet vivement contesté par des groupes de citoyens des circonscriptions de Portneuf et Lotbinière.

Dans un communiqué, M. Lincoln précise qu'il rend publique l'étude d'impact préparée par la société d'Etat pour une ligne à haute tension devant relier la Baie James aux Etats de la Nouvelle-Angleterre. Le mandat du BAPE, est-il précisé,

doit tenir compte des décrets gouvernementaux du 17 avril et du 5 juin 1985, le second ayant fixé que la traversée du fleuve Saint-Laurent s'effectuera entre Grondines et Lotbinière. Curieusement, le ministre demande aussi, pour le 7 novembre, l'analyse comparant le corridor accepté et celui qui aurait pu franchir le Saint-Laurent entre Champlain et Becancour, près de Trois-Rivières.

L'attachée de presse du ministre a précisé que "le corridor est déjà arrêté. Mais le ministre a le droit d'avoir des informations supplémentaires." Mme Mary-Andrée Jobin a tenu à ajouter que le tracé (que proposera Hydro) à l'intérieur du corridor Grondines-Lotbinière n'est pas définitif.

La population a 45 jours pour consulter les 23 volumes qui constituent l'étude d'impact de la société d'Etat. De plus, le ministre exige que l'Hydro rende disponible son programme d'études sur les traversées sous-fluviales. ◆

AVIS PUBLIC
IL NE RESTE QUE
4 JOURS
POUR PROFITER DE LA GRANDE
VENTE
ANNIVERSAIRE

OÙ DES CENTAINES DE SPÉCIAUX VOUS ATTENDENT

À LA MAISON

Bouclair

QUÉBEC: 681-0644 STE-FOY: 653-6780
CAPITALE: 628-8760 LÉVIS: 833-4210

Kmart

Le magasin d'aubaines

**Pour vous prouver
qu'il est payant de
magasiner chez Kmart**

Voici les aubaines de jeudi, vendredi et samedi les 23, 24 et 25 octobre 1986

Quaker State
**HUILE
À MOTEUR**

10W30
1 litre
K-mart

1 47

**CABINET
À CASSETTES**

capacité: 36
K-mart

9 87

Rég. 12,87

**Blanchisseur
JAVEX
LIQUIDE**

3.6 litres
K-mart

1 57

Pour les petits
**CASSE-TÊTE
PASSE-PARTOUT**

K-mart

2 99

Rég. 4,47

Format régulier
**OREILLER
UNIFOAM**

K-mart

4 99

ARACHIDES

900 g

K-mart

1 87

AUCUN COUPON DE SECONDE CHANCE

PLACE FLEUR DE LYS — 550, BOUL. HAMEL, QUÉBEC
OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h à 21h.
Samedi: 9h à 17h. • Jusqu'à épuisement du stock.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. * indique notre prix courant; ** indique notre prix après solde.

PLACE DES QUATRE-BORGEAIS
999, RUE DE BOURGOGNE, STE-FOY, QUÉBEC

OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 18h. Jeudi et vendredi: 9h à 21h.
Samedi: 9h à 17h.



Chantelle

PARIS



De la nouvelle collection

Les Chéries
Dentelle raffinée...
charme discret
Soutien-gorge sans armature:
taille B, 30-36 style 190
Disponible avec armature:
taille B-C, 32-38 style 189
Slip assorti: référence 389
Coloris: blanc et noir

Disponible dans tous les bons magasins.

SAINT-HILAIRE Inc.

Distributeur exclusif au Canada
1100, Chemin du Golf, Île des Soeurs, MONTREAL (Québec) H3E 1H4



ÉCONOMISEZ 1,25

DÉTERGENT TIDE

Boîte 12 L

Prix annoncé: 8,54

Valide dans tous les supermarchés IGA du 20 au 25 octobre 1986 seulement. Limite d'un bon par client.

7,29

Avec ce bon

WATTS TDE 056



PÂTES ALIMENTAIRES PRIMO
5 variétés
Cello 900 g

99¢



SOUPE AUX TOMATES OU AUX LÉGUMES IGA

3/1,00
Boîtes 284 mL



EAU MINÉRALE GAZIFIÉE IGA

2/1,00
Bout. 750 mL



LÉGUMES
Canada de fantaisie
Mâs à grains entiers (341 mL)
9 variétés
DEL MONTE

2/1,39
Boîtes 398 mL



JUS DE TOMATE
Canada de fantaisie
LIBBY'S

69¢
Boîte 1,36 L

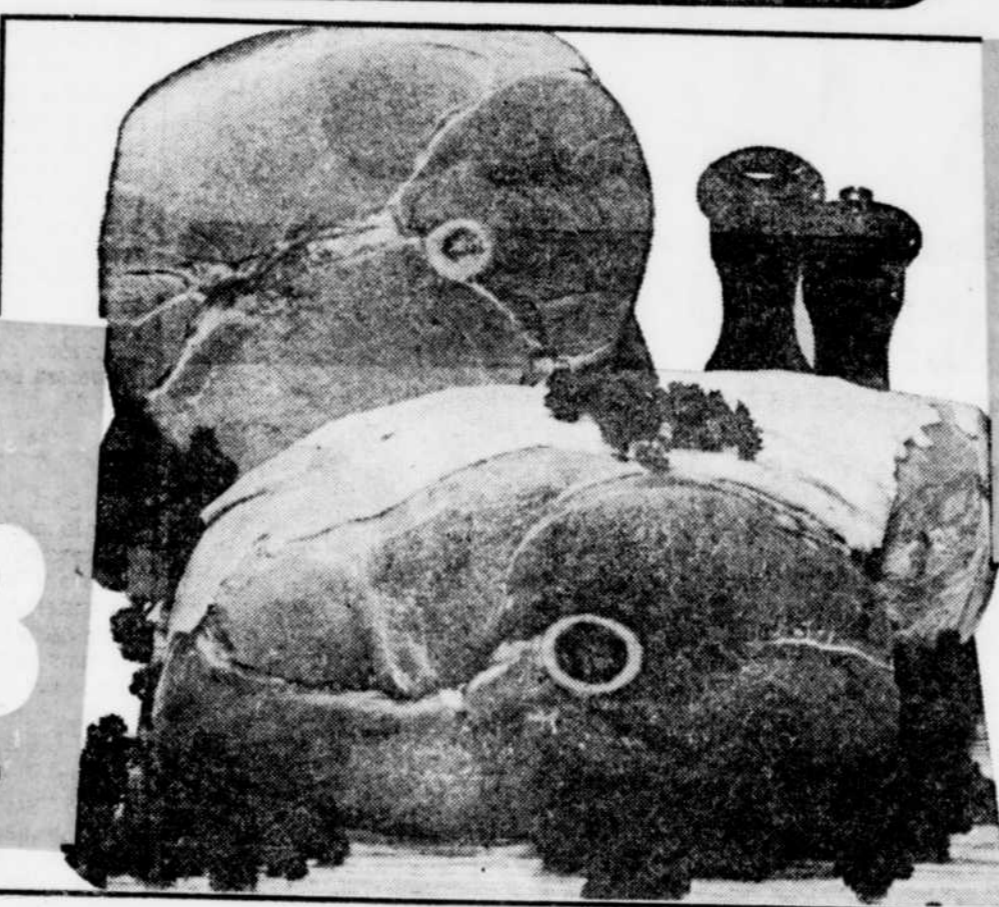
DE LA QUALITÉ SUR COMMANDE

RÔTI D'ÉPAULE DE VEAU FRAIS
Produit du Québec

2,60 \$/kg 1,18 \$/lb

CUISSEAU DE VEAU FRAIS
(In bout ou l'autre)
Produit du Québec

6,13 \$/kg 2,78 \$/lb



JAMBON DANS LA FESSE

Prêt-à-manger
Portion de la croupe
Environ 3 kg
MARQUES POPULAIRES

3,70 \$/kg 1,68 \$/lb

CÔTELETTES DE LONGE DE VEAU FRAIS
Produit du Québec

7,67 \$/kg 3,48 \$/lb



Cristal de plomb 24%

Crystal D'Adriana

Article de la semaine
Jusqu'au 25 octobre
GOBELET
prix cib. 3,99

1,99 ch.

Complétez votre collection avec de magnifiques pièces d'appoint
Ces pièces d'appoint sont offertes pour vous permettre de compléter votre collection. Chacune d'elles sera vendue tout au long de la promotion... et à un prix d'aubaine!

HÂTEZ-VOUS de compléter votre service de cristal!

"Crystal D'Adriana est une élégante collection de verres sur pied et d'articles faits de cristal de plomb 24%. Chaque semaine, un article vedette différent vous est offert à un prix d'aubaine spécial. Notre programme de présentation "vedette" est le meilleur moyen de vous procurer une collection de cristal!"

Fruits et Légumes



PAMPLEMOUSSES BLANCS
Produit de la Floride
Grosneur 48

6/1,49



BROCOLI
Produit des États-Unis
Grosneur 14

1,19
Ch.



CRISTAUX DE SAVEUR DE FRUITS IGA
Paq. de 3 x 90 g

79¢

Suite à des délais de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 8,45\$

avec les bons de réduction de notre cahier publicitaire de cette semaine.

Mes meilleures recettes

Chaque semaine, procurez-vous GRATUITEMENT nos feuillets-recettes. Nos feuillets-recettes se veulent plus qu'une simple recette. Ils vous proposent de succulents mets équilibrés pour une saine alimentation. Collectez nos "Mes Meilleures Recettes", elles sont gratuites chez votre marchand IGA.

Base-St-Paul COOPÉRATIVE BASE-ST-PAUL 2, route de l'Équerre	Charlesbourg CHARLESBOURG IGA 7370, 3e Av. ouest	St-Nicolas-Est COOP IGA 845, route Marie-Victorin	Québec A. PÉPIN & FILS INC. 138, des Chênes ouest
Beauport ALIMENTATION DEFOY & FILS INC. 885, av. Royale	Charmont COOPÉRATIVE CHARLEVOIX-EST 48, des Erables	Ste-Foy SUPERMARCHÉ IGA 3100, rue Laforest	Ste-Foy MARCHÉ JOLYNE INC. 107, rue Abbé Pierre Ste-Foy
Beauport ALIMENTATION M.B. INC. 56, av. Ruel	St-Jean-Charlevoix SUPERMARCHÉ IGA 912, rue Commerciale	Loretteville COOPÉRATIVE LORETTEVILLE 62, boul. Valcartier	Ste-Foy COOP IGA 3335, de la Pérouse
ALIMENTATION RAYMOND ROUSSEAU INC. 1500, ch. St-Louis	St-Jean-Port-Joli COOP LA PAIX 321, rue de l'Église	Montmagny MAGASIN COOP 70, boul. Taché ouest	Stonham SUPERMARCHÉ LES ENTREPRISES BOULANNE ET FOUR INC. 612, 1re Avenue
St-Anselme MAGASIN COOP ST-ANSELME 30, rue Principale	Donnacoma MARCHÉ DONNACOMA ENR. 226, Notre-Dame	Ste-Foy SUPERMARCHÉ IGA 3264, ch. Ste-Foy	Ville Vanier SUPERMARCHÉ IGA 3335, boul. Wilfrid-Hamel
St-Lambert-de-Lévis ÉPICERIE CENTRE MATH INC. 1233, Des Erables	Loretteville COOPÉRATIVE DE LORETTE 250, rue St-Louis	COOP ORSAINVILLE IGA 7310, boul. du Jardin	

Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses autres aubaines.
(Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en à votre marchand IGA.)



Boniprix



*marque de certification d'IGA Canada Itée

Dans les universités

Gel des frais de scolarité assuré jusqu'en 88

Il n'y aura pas de dégel des frais de scolarité dans les universités avant la tenue du prochain congrès du Parti libéral, en mars 1988.

par Jean-Claude RIVARD

Clôturant, hier, les travaux de la commission parlementaire de l'Éducation, chargée de conseiller le gouvernement sur le financement et l'orientation du réseau universitaire, le ministre Claude Ryan a été très clair, hier, sur la question. Il

n'y aura aucun changement en 1986-1987 et la politique du parti sera respectée par le gouvernement tant qu'elle n'aura pas été modifiée par ses instances démocratiques.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science a même tenu à ce qu'aucune ambiguïté ne se lise dans ses propos. "Toute impression contraire que l'on voudrait répandre dans la population serait une impression erronée et fautive", a-t-il déclaré.

Telle a été sa réponse à la porte-parole de l'opposition péquiste,

Mme Jeanne Blackburn, qui, en dressant le bilan des travaux des cinq dernières semaines, l'a pressé de dire si les libéraux vont respecter ou pas leur promesse électorale de ne pas modifier les frais de scolarité dans les universités.

L'ancienne présidente du Conseil des collèges s'était portée à la défense des étudiants, "les gens les plus démunis de notre population", dans les poches desquels on a arraché \$110 millions en coupures au régime des prêts et bourses et en

frais d'inscription pour les cours d'été dans les cégeps.

Un succès collectif

Le ministre Ryan a qualifié d'événement historique et de succès collectif, l'examen dont a été l'objet le réseau universitaire, ces dernières semaines, examen qui a révélé l'existence d'un grave problème qu'il va falloir résoudre.

Au sujet du financement universitaire, le ministre a annoncé qu'une nouvelle formule de financement sera mise au point "d'ici une

couple d'années" et que dans l'immédiat, il va faire dégager des crédits supplémentaires, en mars, afin que des correctifs budgétaires soient apportés dans l'exercice 1987-1988 des universités.

Il a déclaré qu'une attention particulière sera apportée au financement des coûts indirects de la recherche et que l'on va s'efforcer d'engager, dans ce dossier, à la fois le gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux.

S'il n'a pas du tout l'intention d'éponger systématiquement les déficits chroniques de certaines universités, il n'écarte pas, pour autant, la possibilité d'une aide gouvernementale conditionnelle dans les cas où l'on démontrera que les déficits résultent d'un état de sous-financement imputable au gouvernement.

M. Ryan a déclaré que le milieu gouvernemental accueille "avec grande sympathie" les suggestions de créer des incitatifs fiscaux pour accroître la participation des particuliers et des entreprises dans le financement des universités. Il a ajouté que l'on va demander au ministère des Finances d'étudier la chose, au cours des prochains jours.

Pour le ministre, l'accessibilité va demeurer une règle de base au bénéfice de tous ceux qui ont le talent et la détermination de poursuivre des études universitaires et il y aura de plus en plus de passerelles pour favoriser l'éducation continue à l'université. Parallèlement, l'assistance financière des étudiants sera, elle aussi, réévaluée, vu ses liens étroits avec l'accessibilité.

Le ministre Ryan a officiellement pris position contre l'une des recommandations du rapport Gobeil qui propose l'abolition du siège social de l'Université du Québec. L'éliminer serait condamner l'ensemble du réseau de l'UQ à la disparition, selon M. Ryan qui a mis en relief l'importance de son rôle de coordination, de planification et de partage de services communs.

De même, il a pris position contre cette recommandation du rapport, relative à la fusion en un guichet unique de tous les organismes subventionnaires et à la concentration des centres de recherche. M. Ryan s'est montré d'accord avec les représentations de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) dont le mémoire, déposé hier, met juste-



Le Soleil, Jacques Deschênes
Claude Ryan: une nouvelle formule de financement universitaire sera mise au point d'ici une couple d'années.

ment en garde contre les dangers et les inconvénients d'une telle initiative.

L'attitude du ministre est la même au sujet d'une recommandation voulant la disparition du Conseil des universités. Ce dernier est utile, nécessaire et fait bien ce qu'il fait, a-t-il fait savoir.

La qualité de la formation et de la recherche sera un objectif majeur. Il faudra porter attention aux études de deuxième et de troisième cycles "comme à la prunelle de ses yeux". Le statut du chercheur-étudiant devra être mieux défini et protégé. On verra à ce que les institutions procèdent à l'évaluation périodique de leurs programmes; il y a révision des procédures de recrutement, de contingentement et d'admission. Les universités en région devront renforcer leurs programmes de premier cycle et se doter de programmes équilibrés.

Il n'est pas question de créer un ministère parallèle des universités, comme certains l'ont proposé à la commission parlementaire, pas plus qu'il n'est question de priver les professeurs d'université de leur sécurité d'emploi.

Il a cependant annoncé qu'il allait réclamer une intervention législative destinée à empêcher la création de toute nouvelle université sans l'accord préalable du Parlement.

vos "hits" dans vos oreilles et des \$\$\$ en poche

Demandez le succès de votre choix et courez la chance de gagner **98\$** DANS LE SHOW DE LOUIS LEBEAU DE 16H À 18H

COMMENT PARTICIPER:
Pour participer, composez le 670-9040 entre 9h00 et midi, 13h00 et 16h00, et demandez votre chanson favorite durant la journée. Les animateurs de CHOI FM feront tourner votre "demande spéciale" tout en vous saluant. Entre 16h00 et 18h00, du lundi au vendredi, Louis Lebeau tirera au sort les noms de 2 personnes, et les mentionnera sur le 98 FM. Vous aurez alors 98 secondes pour rappeler et gagner 98\$.

LA LIGNE MUSICALE \$\$\$ 670-9040

CHOI 98 FM
Pop music

On connaît les enfants par coeur!

Toyville®

NOS SOLDES ANNONCÉS SONT MOINS CHERS QU'AILLEURS

Si vous trouvez une soldes annoncé moins cher ailleurs en sept jours, apportez-nous votre preuve d'achat de Toyville et l'annonce du concurrent. Nous vous rembourserons la différence.

Ptits Bouts de Choux

29.99 ch.

Ptits Bouts de Choux™ avec main articulée! Choux de main droite ou main gauche! Choux de main droite et gauche! Choux pouvant tenir leur poussette! Assortiment de poupées. 514-0118

LA VENTE PREND FIN LE 25 OCTOBRE 1986

1/2 PRIX! 5.49 ch.
Tenues authentiques pour Poupées et Nouveau-Nés™ Ptits Bouts de Choux™ de Coleco. Tenue poupées 866-257 tenue nouveau-nés 776-276. Cour. \$19.99 ch.

Couches Ptits Bouts de Choux™
Couches en coton pour le plus grand confort de votre bébé. 634-493. Cour. \$3.99 rien que **2.99**

Rabais *10/39.99 ch.
Voyageurs Ptits Bouts de Choux™ Adorables poupées des quatre coins du monde. Chaque poupée porte le costume traditionnel d'un pays! Sac de voyage, passeport et billet inclus. Variétés: 635-748. Cour. \$49.99 ch.

Rabais *7/39.99 ch.
Enfants de cirque™ Ptits Bouts de Choux™ Votre petite clown est habillée d'un costume de cirque traditionnel! Main droite ou gauche articulée. 622-126. Cour. \$46.99 ch.

Rabais *15/59.99 ch.
Jumeaux Ptits Bouts de Choux™ Un double plaisir! Garçons, filles ou un de chaque habillés de tenues assorties. 635-755. Cour. \$74.99 ch.

Rabais *5/14.99
Porte-bébé Ptits Bouts de Choux™ Sangle réglable. Pour poupées normales ou Nouveau-Nés. Poupée vendue séparément. 634-238. Cour. \$19.99

Rabais *3/26.99
Poney de parade pur-sang Ptits Bouts de Choux™. Un gagnant sur. Avec papiers officiels. Corps en peluche souple. 635-789. Cour. \$29.99

Rabais *2/17.99
Trotteuse Ptits Bouts de Choux™. Plastique robuste. Pour poupées normales ou Nouveau-Nés. Poupée vendue séparément. 524-116. Cour. \$19.99

Rabais *2/16.99
Poussette-tricycle Ptits Bouts de Choux™. Promenez votre "bébé" et il pédalera! Poupée vendue séparément. 524-124. Cour. \$18.99

PLUS DE 100 000 ARTICLES DANS CHAQUE MAGASIN!

UNE SÉLECTION IMBATTABLE!

UNE POLITIQUE DE RETOUR LIBÉRALE!

NOUS SOMMES LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS ENTIÈREMENT CANADIEN. 19 MAGASINS D'UN LITTORAL À L'AUTRE!

STE. FOY 2790, BOUL. LAURIER (PLACE LAURIER)
Lun - Merc: 9h30 - 17h30
Jeu - Ven: 9h30 - 17h00
Samed: 9h00 - 17h00

BOULEVARD LAURIER

Mont-Laurier invitée à souscrire au PLQ: un cas isolé (Bourassa)

Le Parti québécois a qualifié, hier, de "tordage de bras" et de "méthodes douteuses" les pressions exercées par le Parti libéral auprès de la municipalité de Mont-Laurier dans le cadre de la campagne libérale de financement.

Soulevant la question à l'Assemblée nationale, le député péquiste de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, a demandé au premier ministre Robert Bourassa si "ce retour aux méthodes du début des années 70 était généralisé dans le cadre de la présente campagne de financement".

Le premier ministre Bourassa a répondu qu'il s'agissait d'un "cas isolé" et que le député libéral en cause, M. Damien Hétu, de Labelle, avait procédé aux "rectifications nécessaires".

La responsable de la campagne de financement du PLQ à Mont-Laurier, Mme Céline Léonard, avait réclame par écrit, au début de septembre, une contribution financière des autorités municipales de Mont-Laurier, soulignant que les "relations futures" entre le député libéral et les édiles en dépendaient.

Cette lettre est tombée entre les mains de la Presse canadienne.

SEARS Studio de photographie

Dernière fois que cet ensemble photo est offert pour livraison avant Noël!

14.95 Ensemble de 20 photos y compris un dépôt de 95¢

2 de 8 x 10", 3 de 5 x 7", et 15 de format portefeuille, sur fond ordinaire, ou sur fond à motif printanier, automnal, ou pour enfants

Chez Sears, il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous pour obtenir des photos de qualité. Adultes et groupes familiaux bienvenus. Seulement 95¢ de plus pour chaque personne additionnelle sur la photo. NOUS CHOISISSONS LES POSES. En plus de cette offre, sont disponibles aux prix ordinaires: portrait sur fond blanc ou noir, photos à deux sujets, et photographies instantanées pour passeport. Possibilité de crédit. *Dimensions approximatives.

Offre en vigueur pour photos prises jusqu'au 1er novembre 1986.

Dans tous les magasins, du lundi au mercredi de 9h30 à 16h30, le jeudi et vendredi de 9h30 à 20h30, le samedi de 9h à 16h. Fermé entre 12h30 et 13h30.

SEARS
vous en avez pour votre argent...et plus

Pas d'unanimité sur la question au conseil des ministres

Paul Gobeil plaide pour le "faire-faire"

Le ministre Paul Gobeil estime que le temps est venu pour le gouvernement "d'évaluer l'opportunité et la démarche" qui pourraient conduire l'Etat à l'adoption d'une politique de "faire-faire", laquelle "pourrait avoir, à moyen terme, un impact majeur sur le développement industriel".

par André FORGUES

Le président du Conseil du

trésor a émis cette opinion, hier soir, au cours d'un dîner-causerie où il était l'invité de la Corporation professionnelle des comptables en management accrédités, section de Québec.

Parlant sur le thème de la revalorisation du secteur privé, M. Gobeil a fait un rapide tour d'horizon des politiques du gouvernement en matière d'assainissement des finances publiques, de privatisation

et de déréglementation avant de s'attarder à l'impartition, c'est-à-dire le faire-faire.

Celui qui incarne la politique libérale de réduction de la taille de l'Etat n'a pas caché sa sympathie pour un recours plus grand au secteur privé dans le cadre d'une approche de faire-faire. Plutôt que d'utiliser ses propres employés et ses équipements, l'Etat utiliserait ainsi davantage la sous-traitance en

ayant recours à des entreprises privées pour accomplir certaines missions.

Il n'y a pas consensus encore la-dessus au conseil des ministres, a cependant reconnu M. Gobeil qui dispose depuis février d'un document de travail sur cette question.

Préparé au Conseil du trésor, ce document n'a pas eu de suite jusqu'à maintenant mais, pour M. Gobeil, il est évident que le gouverne-

ment doit s'engager aussi dans cette direction.

En plus de viser ainsi un rôle politique, soit de réduire la taille de l'Etat, Québec serait de cette façon en mesure, selon lui, d'atteindre des objectifs d'ordre administratif et socio-politique, soit l'accroissement de la productivité et des effets bénéfiques dans les secteurs en évolution rapide et où la concurrence est vive.

En ayant recours à des sous-traitants du secteur privé dans la réalisation de grands projets comme celui de la Baie James, a donné en exemple M. Gobeil, Hydro-Québec a permis la création ou l'expansion d'entreprises diverses et en particulier de firmes de génie-conseil, aujourd'hui parmi les plus importantes au monde.

Dans son discours, le ministre a aussi invité ses auditeurs du secteur privé à faire leur part et à occuper la place que l'Etat choisit maintenant d'abandonner parce qu'il estime justement les milieux d'affaires québécois prêts à assumer la relève.

Par ailleurs, attendu par quelques dizaines de manifestants membres de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Gobeil est entré par une porte dérobée de l'hôtel de Sainte-Foy où il a pris la parole.

Interrogé à ce propos avant le dîner-causerie, M. Gobeil a expliqué avoir eu, hier, une grosse journée et n'être pas disposé à discuter avec les manifestants. Il y a eu et il y aura d'autres manifestations, d'autres occasions de leur parler, a conclu M. Gobeil à ce sujet.

Reprise des travaux parlementaires

Johnson accuse Bourassa d'agir comme un comédien

S'exprimant sur le ton d'un homme en colère, le chef de l'Opposition, M. Pierre Marc Johnson, a accusé, hier, M. Robert Bourassa de se conduire "comme un comédien au lieu de se conduire comme un premier ministre" en pleine Assemblée nationale plutôt que de traiter sérieusement des graves questions auxquelles le gouvernement est confronté.

M. Johnson a tenu ces propos à sa sortie du Salon bleu, tout juste après la période des questions, au premier jour de la reprise des travaux parlementaires. A plusieurs reprises, pendant les 45 minutes de cette période des questions, M. Bourassa s'est employé à ironiser aux dépens du chef de l'Opposition.

"Le premier ministre a un sens de l'humour qui est intéressant et je trouve que c'est très bien d'avoir le sens de l'humour dans les colloques", a dit M. Johnson. L'Assemblée nationale, par exemple, ce n'est pas la Comédie nationale".

S'enflammant de plus en plus au fil de ses propos, le chef de l'Opposition a accusé M. Bourassa d'agir "comme un collègue de première année autour d'enjeux aussi fondamentaux que la langue française au Québec, l'emploi des jeunes au Québec et le fait que ces gens-là (le gouvernement) sont en train de débiter l'Etat".

"Je trouve ça inadmissible et ça prendra les mois que ça prendra pour que les gens le réalisent. Nous, on ne changera pas d'attitude. On va traiter les dossiers de gouvernement d'une façon sérieuse", a aussi dit M. Johnson, selon qui M. Bourassa répond par l'humour, faute de connaître ses dossiers.

"A un moment donné, il va payer pour", croit M. Johnson qui dit avoir appris en politique que la vérité finit toujours par percer "et la vérité, c'est que ce premier ministre est un comédien".

Des échantillons

Ces "farces qui, à bien des égards, étaient drôles mais dans un talk show, pas à l'Assemblée nationale", a lancé M. Johnson, le premier ministre le a servi en réponse à des questions sur les gestes posés par son gouvernement pour améliorer la situation des jeunes du Québec.

M. Bourassa a ainsi raillé M. Johnson pour vouloir se faire appeler "M. le président" et prôner un programme d'affirmation nationale qui, a-t-il dit, reprend celui des créditistes en 1973.

Le premier ministre a aussi répondu au chef de l'Opposition, qui l'invitait en chambre à cesser "ses farces plates", qu'il n'est "pas contre l'esprit des débats de faire un peu d'humour" et a soutenu lui donner "toutes les occasions de répliquer".

Il y eut aussi une allusion de M.

Bourassa "à l'humilité normale d'un chef de l'Opposition", au temps pris par M. Johnson pour commenter le rapport Gobeil et au fait que le député de Lévis, M. Jean Garon, semblait, lui, s'amuser au cours de cette période de questions.

Sur le fond, le premier ministre n'a pas évoqué de mesure précise pour contrer le chômage chez les jeunes Québécois, catégorie où, affirme M. Johnson, le Québec a perdu 3.000 emplois depuis le 2 décembre 1985 pendant que l'Ontario en créait 22.000. M. Bourassa a plutôt insisté sur l'amélioration générale de la situation de l'emploi qui, a-t-il dit, profite aussi aux jeunes.

Aide sociale

Abordant également le dossier de la parité de l'aide sociale promise aux jeunes par le Parti libéral, le premier ministre a indiqué que "si nous ne pouvons appliquer la réforme d'ensemble de l'aide sociale

aussi rapidement qu'on le souhaiterait, on verra les options de rechange".

Le ministre responsable, M. Pierre Paradis, devait expliquer aux journalistes, par la suite, qu'il est possible que le gouvernement décide de procéder en deux temps pour la mise en oeuvre de ses objectifs: parité aux jeunes assistés et distinction entre assistés aptes ou inaptes au travail.

L'objectif demeure de réussir la réforme globalement dans les meil-

leurs délais, assure M. Paradis. Des discussions sont déjà en cours, cependant, avec Ottawa, qui aura à payer la moitié de la note que représentera l'augmentation des prestations au moins de 30 ans.

Outre les sujets qu'elle choisira d'aborder à la période des questions, l'Opposition s'attaquera au gouvernement dans le dossier des privatisations à la faveur d'un débat, aujourd'hui, et aussi sur l'affichage bilingue, demain, quand une motion de censure présentée par M. Johnson sera débattue.

BIJOUX POUR NOËL?
Faites appel à un expert

- Fabrication
- Reparation
- Grand choix de modèles
- Bagues à diamant

Visitez: **Paul A. Langlois** LTÉE

487, boul. Charest est. 3e étage, Québec
Tel.: (418) 524-0791 - 524-4043
(Établi depuis 33 ans)

LUNETTES • VERRES DE CONTACT • MONTURES

2 POUR 1

- Deux montures pour le prix d'une
- Deux paires de verres de contact pour le prix d'une

* identique ou de même valeur.

ou 50%
en tout temps sur toutes nos montures

Mrs R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy (Face Église St-Sacrement) 681-3578

CHIK PYJAMA CLUB

POUR SORTIR DE VOTRE PYJAMA... ÉCOUTEZ CHIK-FM DE 6h À 9h DU LUNDI AU VENDREDI.

ALAIN DUFRESNE morningman
PIERRE GINGRAS sports
BRIGITTE DROUIN surtout pas miss météo
PIERRE TURGEON informations

CHIK fm 99

1986 BLAZER 4x4
Quelques rares modèles 1986

Super spécial

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile etc.

2145, boul. Charest ouest
688-1212

5 JOURS 5 SOIRS ACUPUNCTURE

GINETTE BOURQUE
M.D.T.C.M.
Clinique d'acupuncture
1673, route de l'Aéroport
Ancienne-Lorette

871-4533

ATTENTION! SKIEURS

Surveillez bientôt la GRANDE VENTE D'OUVERTURE d'OBERSON
(Vent de mer)
1615, boul. Henri-Bourassa
Québec

Ste-Anne-des-Monts: l'incendie était accidentel

♦ L'incendie qui a entraîné la mort de six personnes à Sainte-Anne-des-Monts.

par Lucien LATULIPE

Anne-des-Monts, dimanche, est d'origine accidentelle. Il a plus que

probablement été causé par une défectuosité électrique dans une chaufferette du système de chauffage encastré dans les murs.

En fournissant cette information, hier, la Sûreté du Québec

précisait que l'incendie avait bien éclaté du côté du magasin de meubles Paradis. Elle ajoutait que, pour obtenir plus de certitude, le chimiste de l'Institut de police scientifique de Montréal, qui a participé aux fouilles dans les décombres avec les enquêteurs, avait effectué des prélèvements pour analyse en laboratoire.

D'autre part, la SQ révèle que le laps de temps que les pompiers de Sainte-Anne-des-Monts ont mis pour répondre à l'appel était normal. Comme d'habitude, l'alerte a été reçue par la téléphoniste de l'hôpital à 13h45 et elle fut transmise immédiatement à tous les pompiers volontaires de l'endroit, en même temps, par l'appareil d'appel (Bell boy) que chacun a en sa

possession. Cinq ou six minutes plus tard, les premiers sapeurs-pompiers se présentaient sur les lieux.

Le feu a couvé

Comme le mentionne le chef des pompiers Gérard Dugas, l'élément destructeur semble avoir couvé un certain temps avant d'éclater à la suite d'une explosion de fumée ou de gaz accumulés et il s'était déjà propagé à la grandeur du magasin de meubles dont les vitrines avaient volé en éclats.

De son lit d'hôpital, Josee St-Pierre, qui était dans le laboratoire de la pharmacie avec sa compagne, France Cayouette, raconte qu'elle avait entendu un bruit de crepitement dans le plafond et que la fumée n'avait pas tardé à surgir. Elle a échappé de justesse aux flammes, en sortant par une fenêtre fracassée par une brique lancée de l'extérieur.

Sous le choc de la déflagration, la partie supérieure du mur mitoyen séparant les deux commerces a cédé et la pharmacie a été rapidement remplie de fumée. Les personnes qui se trouvaient dans la pharmacie de M. Arthur Théberge ont été prises de panique. Elles sont mortes asphyxiées non loin de la porte avant, qui, ébranlée par l'explosion, ne voulait plus s'ouvrir, semble-t-il. La SQ mentionne qu'après l'incendie, la dite porte s'ouvrait normalement.

dans un bâtiment à charpente d'acier, dont la construction remontait à une vingtaine d'années, et qui fut rénové par la suite. Le magasin de M. Jean Paradis y était installé depuis environ cinq ans et la pharmacie, depuis une dizaine d'années.

Bien que la compilation des pertes n'ait pas encore été complétée, le chef de pompiers Gérard Dugas laissait entendre, hier, qu'elles devraient atteindre \$2,000,000. C'est le second incendie d'importance à frapper cette municipalité de Matane depuis le début de l'année. En janvier, le feu avait fait des dommages d'environ \$1,000,000 à l'hôpital et, à ce sujet, le directeur général de l'institution a déclaré au SOLEIL, hier, que les réparations achevaient.

Le saccage au Manoir Richelieu: les accusés plaident non coupable

♦ Les 71 personnes arrêtées vendredi matin dernier à la suite du saccage du Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic ont plaidé non coupable hier lors de leur comparution au Palais de Justice de La Malbaie.

Les accusés ont choisi un procès devant juge et jury. Leur enquête préliminaire a été fixée au 20 janvier prochain. La majorité des 71 personnes qui ont comparu hier devant le juge Jean Dutil de la cour des sessions de la paix sont accusées d'introduction par effraction et de méfaits.

Vendredi matin dernier, un groupe d'individus composé en majeure partie des membres du Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu ont pris d'assaut l'établissement hôtelier. Après avoir fracassé les vitres de la porte d'entrée, ils se sont dirigés au deuxième étage où ils se sont livrés

Du hash... à la tonne

♦ FREDERICTON (AFP) - La Gendarmerie Royale a saisi, lundi, en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick plusieurs tonnes de haschisch, estimées à quelque \$120 millions, a-t-on appris, hier, de source policière à Fredericton.

Quatre personnes ont été arrêtées, a indiqué un porte-parole de la GRC, M. Ed MacEachern.

Une partie de la drogue, évaluée à \$6 millions la tonne a été découverte par les policiers lundi matin près de Baddeck (Nouvelle-Ecosse), dans un camion abandonné qui contenait aussi du poisson, a expliqué M. MacEachern.

La GRC a intercepté, plus tard lundi, dans la région de Hartland (Nouveau-Brunswick), à une dizaine de kilomètres de la frontière des États-Unis, un second camion chargé de six à dix tonnes de drogue.

Les policiers, a ajouté le porte-parole, recherchent plusieurs autres camions chargés de haschisch ainsi qu'un navire qui aurait déchargé la drogue, tôt lundi, à proximité de Baddeck.

Le nouveau procès de Lortie commencera le 6 janvier

♦ C'est le 6 janvier que devrait commencer le nouveau procès de Denis Lortie, l'auteur de la fusillade du 8 mai 1984, à l'Assemblée nationale.

par Louise LEMIEUX

Cette date a été réservée aux greffes du palais de justice, mais elle sera acceptée officiellement par les avocats des deux parties, à l'appel du rôle des assises de novembre, dans deux semaines.

Le deuxième procès de l'ancien caporal commencera donc un an presque jour pour jour, après le premier. C'est en effet le 7 janvier 1985 que s'ouvrait au palais de justice de Québec le procès de Denis Lortie. Le 13 février, 12 jurés le trouvaient coupable du meurtre des trois personnes tuées lors de la fusillade de l'Assemblée nationale. Verdict et sentence ont été portés en appel. Le 18 septembre, la cour d'appel ordonnait un nouveau procès dans cette affaire.

Ce deuxième procès de Lortie devrait réunir sensiblement les mêmes acteurs. Le procureur de la Couronne et l'avocat de Lortie seront les mêmes. Seul l'avocat qui assistera la défense sera différent. On peut s'attendre en outre, au cours du procès, au visionnement de la cassette vidéo enregistrée par les caméras de l'Assemblée nationale lors des événements du 8 mai. C'est à cause de la tenue de ce deuxième procès qu'un juge de la cour supérieure en a interdit la telediffusion, le 8 octobre.

LES HALLES FLEUR DE LYS

Une grande épicerie

Marché+

527-7885 OUVERT LE DIMANCHE

<p>BIÈRE - VIN, PRODUITS EN VRAC SERVICE A L'AUTO</p> <p>SEULEMENT AU MARCHÉ</p> <p>THÉ SALADA ORANGE PEKOE</p> <p>Avec ce coupon 1.89</p> <p>Bte 72 Sans coupon \$2.39</p> <p>Coupon #S86195</p>	<p>DÉTERGENT LIQUIDE À LESSIVE WISK</p> <p>Cont. 1 l</p> <p>Sans ce coupon \$2.49</p> <p>1.99 avec ce coupon</p> <p>Expire le 26-10-86 #333X Un coupon par achat</p>	<p>SEULEMENT AU MARCHÉ</p> <p>close-up</p> <p>PÂTE DENTIFRICE POMPE</p> <p>Close Up 100 ml</p> <p>Sans coupon \$1.49</p> <p>.89 avec ce coupon</p> <p>#357X Un coupon par achat</p>	<p>JUS DE LEGUMES V8</p> <p>1.36 l</p> <p>Cet hiver, vous pouvez tirer PROFIT de nos meilleurs.</p> <p>.99</p> <p>NORRIQUES... Campbell</p>
<p>SEULEMENT AU MARCHÉ</p> <p>PÂTES ALIMENTAIRES GATTUSO</p> <p>SPAGHETTI, SPAGHETTINI, MACARONI</p> <p>800 g</p> <p>.79</p>	<p>FÈVES AU LARD LIBBY'S</p> <p>B.B.Q., SIROP D'ÉRABLE, CHILI</p> <p>398 ml</p> <p>.79</p>	<p>CHOCOLAT CADBURY</p> <p>(plus épais) Pqt 3</p> <p>.99</p>	<p>PAPIER HYGIÉNIQUE DELSEY</p> <p>COULEURS ASSORTIES</p> <p>4 roul.</p> <p>1.09</p>
<p>SAUCE AUX POMMES ALLENS</p> <p>796 ml</p> <p>1.39</p>	<p>RAGOÛT BOULETTES</p> <p>RAGOÛT BOULETTES ET PATATES CORDON BLEU 567 g</p> <p>1.99</p>	<p>BISCUITS LIDO</p> <p>MÉTÉO, RIVIERA, PARADE, NORMANDIE, CARAMEL</p> <p>350 g</p> <p>1.39</p>	<p>DÉTERGENT LIQUIDE POUR VAISSELLE, SUNLIGHT</p> <p>500 ml</p> <p>1.09</p>
<p>SOUPE AUX TOMATES GRAND-MÈRE, CAMPBELL</p> <p>284 ml 3 pour</p> <p>.99</p>	<p>CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ</p> <p>227 g</p> <p>5.69</p>	<p>SAVON EN BARRE GOLD MEDAL</p> <p>Pqt 3 x 70 g 2 pour</p> <p>.99</p>	<p>ESSUIE-TOUT HI DRI BLANC</p> <p>Pqt 2 roul.</p> <p>.79</p>
<p>FROMAGE CHEDDAR BLANC OU JAUNE, MEULDOR</p> <p>400 g</p> <p>2.59</p>	<p>CRISTAUX HAWAÏEN PUNCH</p> <p>SAVEURS ASSORTIES 3 x 78 g 2 pour</p> <p>.99</p>	<p>SACS À ORDURES EXTÉRIEUR, SUPRÊME</p> <p>Pqt 10 2 pour</p> <p>.89</p>	<p>NOURRITURE POUR CHIENS PEP, ASSORTIES</p> <p>723 g</p> <p>.53</p>

OUVERT LE DIMANCHE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

Boucheries

La Bonne Coupe

• COUPE FRANÇAISE • BROCHETTES • PREPARATION DE BUFFETS FROIDS

681-4351

<p>FESSE DE JAMBON DÉOSSÉE fraîche</p> <p>2.00 lb</p>	<p>FONDUE CHINOISE</p> <p>Noix de ronde</p> <p>3.78 lb</p> <p>8.33 kg</p>
<p>ÉPAULE DE VEAU DÉOSSÉE fraîche</p> <p>2.98 lb</p> <p>6.57 kg</p>	<p>POULET DE GRAIN FRAIS</p> <p>3 1/2 à 4 1/2 lb</p> <p>1.99 lb</p> <p>4.39 kg</p> <p>LAPIN FRAIS</p> <p>3.78 lb</p> <p>8.33 kg</p>
<p>BOLOGNE LAFLEUR</p> <p>tranché</p> <p>1.38 lb</p> <p>3.04 kg</p>	<p>SIMILI-POULET LAFLEUR</p> <p>1.98 lb</p> <p>4.37 kg</p>
<p>PIZZA MAISON</p> <p>5 pouces .88 chacune</p> <p>9 pouces 2.88 chacune</p> <p>12 pouces 3.88 chacune</p>	

HÉ! HO!

Vidéo Nordic Inc.

CARTE DE MEMBRE: **5.00**

Les 24 et 25 octobre

C'est la fête chez Vidéo Nordic. OUI!

Voilà déjà 2 ans que nous sommes aux Halles Fleur de Lys.

- Toutes nos locations de films sont en spécial
- Super-choix de plus de 1 000 titres différents
- Inventaire varié à 90% français

(Offre valable jusqu'au 7 janvier 1987)

683-3842